



Les NOUVELLES de l'ACcRéPa



N° 60

ASSOCIATION CAMPING-CARISTE
de la REGION PARISIENNE

Décembre 2012



Avec votre carte
adhérent **ACcRéPa**
Bénéficiaire de

-10%

sur le magasin et l'atelier

ZAC de l'Europe
11 RUE DU LUXEMBOURG
77310 ST FARGEAU PONTIERRY
Tél : 01 60 63 58 58
contact@horizonliberte.fr



Achat - Vente - Accessoires
Location - Entretien et réparation
Toutes marques



www.facebook.com/horizonliberte

Notre passion à votre service !

Association Camping-Cariste Région Parisienne

2 rue Saint Philibert - 91220 Le Plessis-Paté

☎ 06.10.92.08.22

Courriel : accrepa@accrepa.fr Site Internet <http://www.accrepa.fr>

Association loi 1901, à but non lucratif déclarée en Sous-préfecture de Palaiseau sous le N° W782001836
Bénéficiaire de l'immatriculation au registre des opérateurs de voyages et séjours n° IM 075100284 - Assurance ALLIANZ n° 45413848
Affiliée à la Fédération Internationale des Clubs de Motorhomes (F.I.C.M.).

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

selon l'Assemblée Générale du 17 novembre 2012 et le Conseil d'Administration du 18 novembre 2012



Président d'honneur
Raymond LAPORTE



PRÉSIDENTE
Jocelyne LEBLANC
☎ 06.10.92.08.22
Courriel : leblancjojo@hotmail.com



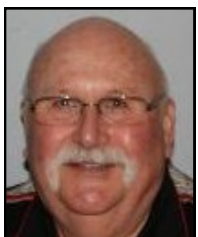
Vice-présidente
Trésorière
Brigitte LE CALVEZ
☎ 01.69.38.92.15 / 06.08.06.08.01
Courriel : brigittecalvez@hotmail.fr

Vice-président
Roger OLLIVIER
☎ 06.84.98.79.70
Courriel : rogerollivier@sfr.fr



Comptable
Jean-Claude METEYER
☎ 06.60.23.09.98
Courriel : maxamelina@orange.fr

Secrétaire
Relations publiques
Annick DEBAERT
☎ 06.80.06.88.00
Courriel : annick.debaert@free.fr



Coordinateur de sorties
Guy FRESSANCOURT
☎ 01.69.83.09.78 / 06.08.62.07.80
Courriel : guy.fressancourt@sfr.fr

Publicité
Liliane FERRAND
☎ 01.48.28.27.16 / 06.80.04.85.55
Courriel : liliane.ferrand44@orange.fr



Responsable site internet
Jean-Claude MOUFFLE
☎ 01.69.31.47.06 / 06.59.84.83.08
Courriel : jean-claude.mouffle@sfr.fr

Boutique ACcRéPa
Nicole LIEBIG
☎ 06.80.62.94.07
Courriel : francois.liebig@orange.fr



DÉLÉGUÉS



Sonorisation
Marc BEAURAIN
☎ 01.64.06.95.38 / 06.83.42.96.76
Courriel : beaurain.marc@orange.fr

Rédaction Journal
Marie-Louise LEVEQUE
☎ 01.60.84.54.57 / 06.74.35.97.46
Courriel : mlgrimaux@free.fr



RÈGLES DE PARUTION : « Les Nouvelles de l'ACcRéPa » est le bulletin d'information de l'Association, imprimé par nos soins. Parution trimestrielle (Mars, Juin, Septembre, Décembre) avec la participation rédactionnelle et bénévole des adhérents.

Tous les articles sont publiés sous la responsabilité des auteurs et sous la foi des documents recueillis.

Le bureau est autorisé à adapter toute œuvre aux exigences de la parution ou d'en refuser l'insertion s'il jugeait celle-ci non-conforme aux buts de l'Association.

SOMMAIRE

Pages

Composition du Conseil d'Administration	3
Le mot du Président sortant.....	5
Le mot de la Présidente	5
La lettre de Ghislaine - Avis de recherche	6
Bienvenue à l'ACcRéPa, Remise de plaques bleues	7
Lettre de la Fédération Internationale de Motorhomes ..	8
Communiqué de la .F.A.C.C.C.- Permis C1	9
Prévisions de sortie pour 2013.....	10

Au programme :

• La Galette	11
• Les retrouvailles de printemps	12
• La pêche	13
• Circuit « aux pays des pruneaux »	14
• Séjour au Royal Camping AGAY	15
• Fête des clubs de la F.F.A.C.C.C.	16
• Circuit en AUTRICHE	17
• Circuit en SICILE	18

COMPTE RENDUS :

• La « rando de Radde »	19-20
• Canal du Nivernais	25-26-27
• Forum des voyages à THOUARS	28-29
• Assemblée Générale de l'ACcRéPa	30-31
• Visite de la faïencerie de GIEN	32

Bulletins d'inscription

• Galette des rois	33
• Retrouvailles de printemps	34
• Week-end pêche	35
• Au pays des pruneaux	36
• Royal camping AGAY	37
• Fête des clubs de la F.F.A.C.C.C.	38

Divers

• Carte internationale de camping	39
• Demande d'adhésion à l'ACcRéPa	40
• Conditions générales et particulières	41



HEDWIG

(Hébergement et Envoi des Dépeches par Web
pour les Itinérants et les Globes trotters)

Grace à **HEDWIG**, vos courriers vous
suivront dans tous vos déplacements

*****C'est simple et pratique*****

Utilisez une adresse fixe en France
Et gérez votre courrier postal à distance!

Vous pouvez consulter nos formules sur
www.hedwig-france.com



Contactez nous sur le:
04 32 76 28 43 ou 06 12 63 50 35
Ou envoyez nous un mail sur
l'adresse :
contact@hedwig-france.com

ANNONCEURS

ALDEN

CLA DEL

ESCAPADE SERVICES

FIRESTONE

HEDWIG

HORIZON LIBERTÉ

M A I F

MARQUET

MAURITANIE AVENTURE

VAN PROTECT

**L'ACcRéPa remercie les annonceurs qui,
par leur contribution,
permettent la parution de ce bulletin.**

Ne les oublions pas dans nos achats

Toit de protection pour camping-car et caravane

Montage et démontage simple et rapide
Pas besoin de permis



Protection optimale contre:



Un système ingénieux

- Montage et démontage sans outil simple et rapide
- Pas d'usure sur le véhicule grâce à l'appui sur les tendeurs
- Léger et peu encombrant
- Adapté à tout type de camping-car et de caravane
- Ventilation maximale
- Écoulement de l'eau grâce au cintrage et au dépassement latéral
- La neige glisse
- Résiste à la tempête

Vos avantages

- Votre camping-car reste propre et sec (nettoyage inutile)
- Augmentation de la valeur par une protection optimale
- Économie d'un garage
- Pas besoin de permis



Montage

Le toit est déplié comme un accordéon et tendu à l'avant et à l'arrière par des sangles et des blocs de mousse. Le point de contact du toit sur le véhicule se fait par des sangles élastiques larges de 4 cm. Le temps de montage est d'environ 25 mn.





LE MOT DU PRESIDENT SORTANT

La roue tourne....Déjà 6 années passées au sein du conseil d'administration de l'ACcRéPa avec plein de bons et même très bons souvenirs, parfois aussi quelques nuages passagers qui seront très vite évacués par le vent de l'histoire ! 6 années, que ça passe vite lorsqu'on se balade avec des copains sur les routes de France et d'ailleurs, qu'on y fait des rencontres inoubliables et qu'on vit parfois des moments d'anthologie ! Et puis voilà qu'un jour, presque par hasard, une opportunité se présente qu'on ne peut laisser passer,

alors on fonce ! Problème ! Cela va nous éloigner assez fortement de la région parisienne, qu'importe il nous reste la maison à roulettes et les Amis une bonne motivation, alors....alors on rempile pour eux, et puis nous ne partons pas tout de suite, mais doucement...Pas de doute il faut passer la main, mais trouver la bonne personne, de préférence plus jeune pour l'énergie et l'enthousiasme, c'est mieux pour tout le monde. Heureusement elle est là, toute proche et j'ai le plaisir de vous présenter votre nouvelle présidente Jocelyne LEBLANC! En fait je vous la confie aussi car si elle est bourrée d'énergie et de capacités, elle aura besoin de votre aide et de votre soutien. Alors il vous faudra la ménager et l'encourager en même temps, c'est une chance pour l'ACcRéPa !

Avec quelques distances je n'oublierai pas la plupart d'entre vous car je sais que nos routes n'ont pas fini de se croiser.

Roger

LE MOT DE LA PRESIDENTE



Bonjour à toutes et tous,

Suite à notre assemblée générale du 17 novembre, j'ai été désignée par les membres du CA présidente de notre association. En effet, Il fallait bien vous y attendre avec tant de filles au conseil d'administration!!! Mais pour vous tous, je suis et restera Jocelyne. Je tiens à remercier Roger pour ce qu'il a apporté durant cette année.

Mes priorités au sein de l'ACcRéPa seront toujours L'AMITIE, LA CONVIVIALITE ET LE RASSEMBLEMENT.

Avec le conseil d'administration que je remercie pour son soutien, nous continuerons les lignes écrites par mes prédécesseurs, tout en restant ouverts à toute proposition enrichissante pour notre association. Je souhaite la bienvenue à nos quatre nouveaux : Annick DEBAERT : relations extérieures, Guy FRESSANCOURT : coordinateur de sorties, Marie-Louise LEVEQUE : déléguée rédaction du journal et Marc BEAURAIN : délégué sono.

Je ne voudrais pas oublier de souhaiter la bienvenue aux nouveaux adhérents. Certains ont reçu leur plaque bleue lors de l'Assemblée Générale, nous attendons les autres lors d'une prochaine sortie. BIENVENUE.

Déjà la fin de l'année ; elle aura été riche en sorties et en événements. Je tiens à remercier les organisateurs qui se sont donnés beaucoup de mal ainsi que les neuf équipages qui ont participé aux rencontres fédérales à Moulins et qui ont ramené la coupe. Un grand Bravo...

Maintenant il faut penser à l'année prochaine. Lors de l'Assemblée Générale nous avons pu découvrir le "cru 2013". J'espère que chacun y trouvera son compte. Pour ceux qui n'ont pas pu être présents ce jour-là, vous trouverez ce « nouveau cru » dans les pages qui suivent.

Vous avez une idée de sortie? Parlez-en, nous pourrions toujours vous aider et le programme n'est pas figé. Osez, je vous assure qu'organiser une sortie procure beaucoup de joie et de plaisir.

N'oubliez pas non plus les sorties des autres clubs de la FFACCC. D'ailleurs, à ce sujet, je vous rappelle que l'on doit remettre la coupe en jeu. Alors rendez-vous à Orange à partir du 7 Mai.

Je compte sur vous tous les 19 et 20 Janvier à Fontaines-Fourche pour tirer les rois et partager ensemble vos souvenirs de voyages.

Le Conseil d'Administration se joint à moi pour vous souhaiter une bonne fin d'année 2012, passez de bonnes fêtes, gâtez enfants, petits enfants et famille. BONNE ANNEE 2013. Faites de belles balades en France ou à l'étranger. Faites-vous plaisir et à bientôt...

Avec ma plus sincère amitié.

Jocelyne



La lettre de Ghislaine

Pour des raisons personnelles, je ne renouvelle pas mon mandat d'administrateur. Je ne me consacrerai donc plus à la rédaction de votre journal ; mais je sais que nul n'est indispensable et pense que mon successeur saura donner un autre attrait aux « Nouvelles de l'ACcRéPa. »

Je me suis évertuée depuis plusieurs années à transmettre les informations relatives à votre loisir spécifique et, par le biais des comptes rendus qui étaient rédigés, à rappeler des souvenirs agréables à ceux qui ont participé aux sorties et, aux autres, à leur donner l'envie de nous rejoindre dans l'une de celles proposées par nos organisateurs - voire même, d'envisager la possibilité d'en organiser eux-mêmes, pour le plus grand plaisir des autres adhérents. -

Le « Coin des Adhérents » était prévu pour que chacun de vous puisse s'exprimer en donnant des conseils, en insérant une annonce... J'avoue ne pas avoir eu beaucoup de succès jusqu'à ce jour. Pourtant, je suis certaine que vous foisonnez d'idées. Faites en profiter les autres.

Je suis consciente que mon travail n'était pas parfait même si j'y ai passé beaucoup de temps et ai donné beaucoup de moi-même. Pourtant, je n'ai pas ou peu eu de retour de votre part. J'espère néanmoins avoir satisfait la majorité d'entre vous. Je pouvais recevoir vos critiques, entendre vos aspirations. Cela m'aurait beaucoup aidée...

Je vous souhaite de joyeuses fêtes et beaucoup de projets pour 2013.

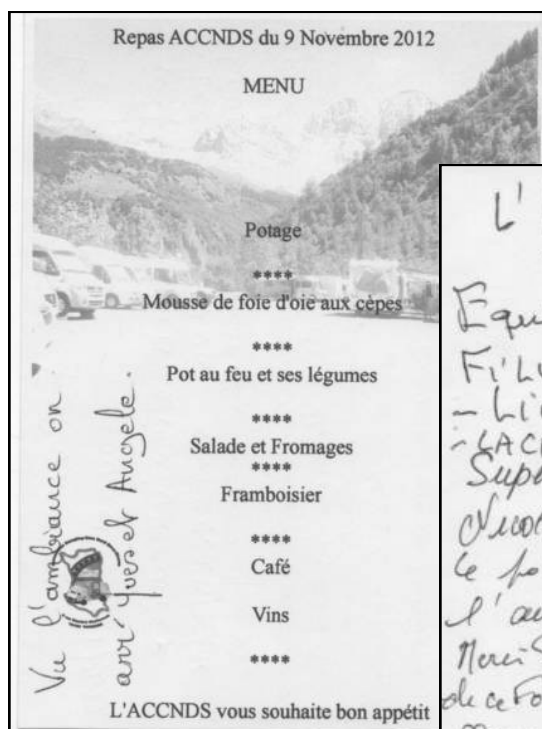
AVIS DE RECHERCHE

Qui a mis une enveloppe avec des espèces dans l'urne du TELETHON ?

Faites vous connaître auprès de la secrétaire de la F.F.A.C.C.C.(tel.: 01.45.56.57.86) afin qu'elle puisse vous faire parvenir le reçu fiscal .

Merci

Jocelyne



A THOUARS
Ils ont gentiment
pensé à nous

L'ACCcRéPa au FORUM des
VOYAGES - THOUARS 09/11/2012
Equipe: LIEBIG - WIENIKIEWICZ
FILOCHE - FERRAND - GUIGNARD/DAAE -
- LIORET - LEVASSEUR - LIORET
- LACROIX
Superbe ambiance, plein de nouvelles connaissances
Monsieur François très bon forum 1 and 2
Le pot au feu était super autant que
l'ambiance. Merci à tous Filoch Filochette
Merci pour l'excellente réception et animation
de ce forum - Encore Bravo !!
Rena de rêver à repasser Dominique Bégade
merci pour nos retrouvailles avec Pamela Mc

BIENVENUE A L'ACcRéPa

Nous avons le plaisir d'accueillir les nouveaux amis qui nous ont rejoints au cours de ces derniers mois

	Département
Alain et Claudine COUSIN	91
Jean-Pierre et Marie DAVID-BOISMAIN	78
Serge et Marie-Noëlle DESMAZURES	91
Albert et Danièle DREAN	91
Danièle et Nicole GESLIN	91
Serge et Catherine KABAKDJAN	78
Hubert et Nadia KULITZA	91
René et Jacqueline LAUDREN	92
Christian et Marie-Thérèse LE BRECQ	94
Patrick et Geneviève LEONARD	95
René et Martine MATTEI	94
René et Renelle MENEUST	78
René et Josiane ORGUE	91

REMISE DE PLAQUES BLEUES



Michel et Chantal PASQUIER
Entourés de Georges et Claude BARTHELEMY



René et Josiane ORGUE
Entourés de Alain et Monique LAMBERT



René et Jacqueline LAUDREN
Entourés de Jean-Claude et Michelle GÉNARD-THEPAUT



Hubert et Nadia KULITZA
Entourés de Didier et Jocelyne LEBLANC



Patrick et Geneviève LEONARD
Entourés de Patrick et Marie-Pierre FONTAINE

FEDERATION INTERNATIONALE DES CLUBS DE MOTORHOMES



F.I.C.M.aisbl - IFMC npmio

Association Internationale Sans But Lucratif

Immatriculée sous le n° W354002273 à la sous-préfecture de ST-MALO (F)

Siège social et Secrétariat Général : 36, rue du Stade-35260 CANCALE - France

Site Internet : <http://www.ficm-aisbl.eu>

Présidente : Rose Marie DELANNOY

Chers membres FICM et familles,
Chers membres affiliés des clubs et fédérations,

Les fêtes de Noël et de fin d'Année 2012 approchent à grands pas, quelques jours magiques pour nous faire oublier un peu les difficultés du quotidien et l'environnement de plus en plus hostile dans lequel nous vivons.

Au cours des réunions FICM, en mai à Bergame en Italie, et en octobre à Schengen au Grandduché du Luxembourg, nous avons envisagé et accordé deux projets d'entraide importants du point de vue social : le développement et l'implantation du concept « Camper Assistance », quelques emplacements réservés et destinés à tous les motorhomes sur le parking des centres hospitaliers et cliniques, afin que les familles motorhomistes puissent être plus près de leurs malades hospitalisés, et d'autre part, la collaboration avec une ONG internationale.

Ces projets vont prendre un certain temps à devenir réalité, car c'est dans chacun des pays, que nos membres FICM s'engagent à développer ces deux initiatives au niveau local. Une Commission FICM va s'occuper d'une manière spécifique de la coordination des différentes actions.

Voici également venu le moment de faire un petit bilan de l'année qui s'achève, de se souvenir des petites ou grandes sorties que nous avons réalisées en motorhome, en solitaire ou en groupe. Et que dire des petits et grands voyages qui nous ont permis de faire de nouvelles rencontres, de découvrir mille et une merveilles de la nature, ou tout simplement de passer des moments agréables ensemble au sein de nos clubs et fédérations. Notre rencontre EuroCC 2012 à Bergame en est un bel exemple !

En 2013, notre rencontre amicale internationale - cette année, c'est une invitation de la FFACCC à partager la fête de ses clubs - aura lieu à ORANGE (dans le Vaucluse en France) du 7 au 12 mai avec un petit voyage de prolongation du 13 au 16 mai.

Pensez dès maintenant à réserver cette date sur votre agenda et, au nom du club organisateur, nous vous demandons de respecter le délai d'inscription et de paiement, qui comme d'habitude, se fera à travers vos clubs respectifs, pour éviter de multiplier le travail de préparation des volontaires. N'oublions pas que nous sommes nombreux.

En tant que Présidente, et au nom de tous les membres du Comité F.I.C.M. je vous souhaite un JOYEUX NOËL et je vous transmets nos Meilleurs Voeux pour une Bonne nouvelle Année 2013, pleine de Joie, Paix et Santé.

Le 23 novembre 2012
Rose-Marie Delannoy
Présidente FICM



La Fédération Française des Associations et Clubs de Camping-Cars (F.F.A.C.C.C.)
a le plaisir de vous communiquer

TRES BONNE NOUVELLE POUR LES CAMPING CARISTES

Après plusieurs années de démarches tant au niveau national qu'euro-péen,
la F.F.A.C.C.C., soutenue par la FICM, a été entendue

UN PERMIS PL C1 SIMPLIFIE EST CREE AU NIVEAU EUROPEEN

Le JO de l'Union Européenne n° L 321 du 20/11/2012 traite de la Directive 2012/36/UE de la Commission du 19/11/2012 modifiant la directive 2006/126/CE du Parlement Européen et du Conseil relative au permis de conduire.

La directive 2012/36 allège le contenu des épreuves du futur permis poids lourd C1 (entre 3 500 et 7 500 kg de PTAC) pour les conducteurs non professionnels du transport de marchandises. Les camping-caristes sont directement concernés. Ce texte modifie la directive 2006/126/CE du Parlement européen et du Conseil relative au permis de conduire applicable à partir du 19 janvier 2013 sur le territoire national. Les états membres de l'Union Européenne doivent mettre en vigueur les dispositions législatives, réglementaires et administratives nécessaires pour se conformer à cette directive pour le 31 décembre 2013 au plus tard.

En complément du permis poids lourd C1, dont la création était annoncée de longue date, l'Europe ajoute donc un **permis C1 « simplifié »**, qui sera **identifié par l'administration française sous le code 97**. Elle reconnaît dans la **directive 2012/36 publiée le 19 novembre 2012** : *« la catégorie C1 est hétérogène et comprend un large éventail de véhicules comme les véhicules de loisirs ou particuliers, les véhicules de secours ou de lutte contre l'incendie, ou encore les véhicules utilitaires utilisés à des fins professionnelles mais dont le conducteur n'a pas la conduite comme activité principale. Les conducteurs de ces véhicules ne doivent pas démontrer, lors de l'épreuve, leur connaissance des règles ou de l'équipement qui ne concernent que les conducteurs soumis à la législation relative au secteur du transport professionnel »*

Concrètement, qu'est-ce que cela signifie ?

Les candidats au permis poids lourd C1 simplifié n'auront pas à connaître la législation sociale dans le domaine des transports par route, ou encore l'utilisation et la vérification du chronotachygraphe, l'appareil de mesure contrôlant le temps de conduite et de repos du chauffeur. Un instrument d'ailleurs absent des camping-cars poids lourd.

Les épreuves du permis C1 « allégé » devraient être identiques à celles de la version professionnelle. Elles se résument à une vérification du véhicule, à une épreuve de maniabilité sur plateau (40 mn) et une autre en circulation (60 mn) sur des itinéraires variés.

L'arrêté du 23 avril 2012 fixe par le détail toutes les modalités pratiques. On apprend ainsi :

« L'exercice de maniabilité consiste en une marche arrière sinueuse en faisant passer le véhicule entre des obstacles ou en les contournant. Au terme de cette marche arrière, le candidat doit effectuer, selon le tirage au sort et la catégorie concernée, un arrêt de précision (axe de l'essieu arrière de la remorque sur la zone blanche matérialisée), ou un stationnement dans une zone matérialisée, ou une simulation de mise à quai (arrêt à l'aplomb arrière de la remorque dans une zone précise) ».

Selon plusieurs organismes, la durée de formation au permis C1 est estimée à 35 h, pour un coût approximatif de 1000 €.

Visite médicale auprès d'un médecin agréé

Selon toute vraisemblance, sauf surprise de dernière minute, les candidats au permis C1 devront satisfaire aux conditions médicales du **"groupe lourd"**, c'est-à-dire se plier à une visite auprès d'un médecin agréé par la préfecture. Le renouvellement du permis oblige également à une visite tous les 5 ans pour les conducteurs de moins de 60 ans, tous les 2 ans entre 60 et 76 ans et tous les ans au-delà de 76 ans.

En l'état des éléments connus à ce jour, la mesure dérogatoire valable pour les conducteurs ayant obtenu leur permis avant le 20 janvier 1975 (code 79) est maintenue en l'état après le 19 janvier 2013, à savoir sans éducation routière, sans limitation de tonnage et sans visite médicale

Rédigé par Marie- Madeleine COUTURIER
Membre du Comité Exécutif de la F.F.A.C.C.C.
21/11/2012

PREVISIONS SORTIES pour 2013

Ce programme peut recevoir des modifications et vos propositions peuvent y trouver place

Avec l'ACcRépa

19 au 20 janvier	Galette	Roger OLLIVIER et Jocelyne LEBLANC
11 au 15 avril	Retrouvailles de printemps	Jocelyne et Didier LEBLANC
19 au 22 avril	La pêche	Gilbert et Gisèle TRANCHANT
28 mai au 07 juin	Au pays des pruneaux	Guy et Madeleine DEJEAN André et Nicole BEAUBEAU
18 au 27 juin	Circuit en Bourbonnais et Livradois	Jean-François et Michèle BEAL
09 au 22 septembre	La Somme	Patrick et Marie-Pierre FONTAINE André et Nicole BEAUBEAU
26 au 27 octobre	AG de l'ACcRéPa à St Langis-les-Mortagne	Jocelyne LEBLANC

Ouvertes à tous les adhérents de la F.F.A.C.C.C.

14 février au 21 mars	AGAY - Séjour au Royal camping	C.C.C. Est
07 au 16 mai	Fête des clubs de la F.F.A.C.C.C. à ORANGE	C.C.C. Provence-Côte d'Azur
26 juin au 12 juillet	Circuit AUTRICHE - F.F.A.C.C.C.	Avec Thellier-Voyages
18 au 24 septembre	Fête de la bière à MUNICH	C.C.C. Est (information en mars)
22 septembre au 07 octobre	Circuit en SICILE	F.F.A.C.C.C.
07 au 11 novembre	Forum des voyages à VITRÉ	Association Ouest Camping-Car

ATTENTION ! ATTENTION !

Lors de l'Assemblée Générale du 17 novembre 2012, il a été décidé que le **paiement des sorties d'une durée supérieure à un week-end** s'effectuerait désormais comme suit :

- Chèque d'acompte de 30% du prix demandé, plus les frais de dossier, qui sera mis en banque immédiatement,
- Deuxième chèque du montant du solde qui sera mis en banque une semaine avant la sortie.

Les deux chèques seront à joindre au bulletin d'inscription.



Les chèques afférents à une **sortie d'un week-end** seront mis en banque une semaine avant la sortie (sauf cas particulier).

Réservation obligatoire.

Evitez d'arriver à l'avance sur le lieu du rassemblement

La galette traditionnelle revient!



Venez nombreux avec votre bonne humeur
pour allumer le feu... les 19 et 20 janvier 2013
à FONTAINE-FOURCHES (77)
Salle polyvalente

Menu du samedi

Cocktail Maison à base de Cointreau

Mignardises chaudes

Croque ananas

Catalane de gambas, sauce provençale sur lit de légumes

Trait d'union sorbet cerise/ Ratafia

Confit de joue de porc, sauce vigneronne,

Pleurotes, écrasée de pommes de terre haricots verts

Salade de saison et son chaource au miel et baies roses

Galette des Rois et glace caramel au beurre salé

Café, eau minérale, Badoit

Vins

Picpoul de Pinet Blanc

Côtes de Thau rouge Domaine de Villemarin

Rosé pétillant

Buffet du dimanche

(Couverts et Boissons non fournis)

Soupe champenoise

(offerte par l'ACcRéPa)

Assortiment de charcuterie

Terrine campagnarde

Crudités

Chiffonnade de rosbief

Filet de Volaille

Salades Coleslaw et Piémontaise

Camembert

Eclair ou Paris-Brest

Aucun thème n'est imposé.

Vous n'avez aucune idée de déguisements ! Nous vous proposons pour cette soirée les bandes dessinées, l'important est de participer et il n'y a pas d'obligation de se travestir. (Tenue correcte exigée)

Pensez à apporter les photos de vos sorties. La salle est spécialement ouverte le dimanche pour permettre à ceux qui le souhaitent de partager leurs souvenirs.

Bulletin d'inscription en fin de revue

LES RETROUVAILLES DE PRINTEMPS

A
LA GRAVETTE

03320 LURCY-LEVIS
GPS : 2°56'09.1" E - 46°41'38.3" N

Du 11 au 14 AVRIL 2013

Jocelyne et Didier LEBLANC sont heureux de vous accueillir chez eux pour passer un petit week-end ensemble dans la joie et la bonne humeur.

JEUDI 11 AVRIL

Arrivée dans la journée
Apéritif de bienvenue et repas dans la salle à l'espagnol

VENDREDI 12 AVRIL

MATIN	Visite de la faïencerie de Coulevre Repas dans la salle à l'espagnol
APRES-MIDI	Visite du château d'Ainay le Vieil

SAMEDI 13 AVRIL

MATIN	Swin Golf à Saint Bonnet-Tronçais Repas dans les camping-cars
APRES-MIDI	Découverte de la forêt de Tronçais Retour à la Gravette
SOIR	Apéroleblanc Cochon grillé

DIMANCHE 14 AVRIL

MATIN	Visite d'Ainay le Château Retour à la Gravette Repas dans la salle à l'espagnol
APRES-MIDI	balade autour de la Gravette (marche-vélo ou rien...)

Le soir dislocation pour les actifs...ou possibilité de rester sur place
Le programme peut subir des modifications

Bulletin d'inscription en fin de revue

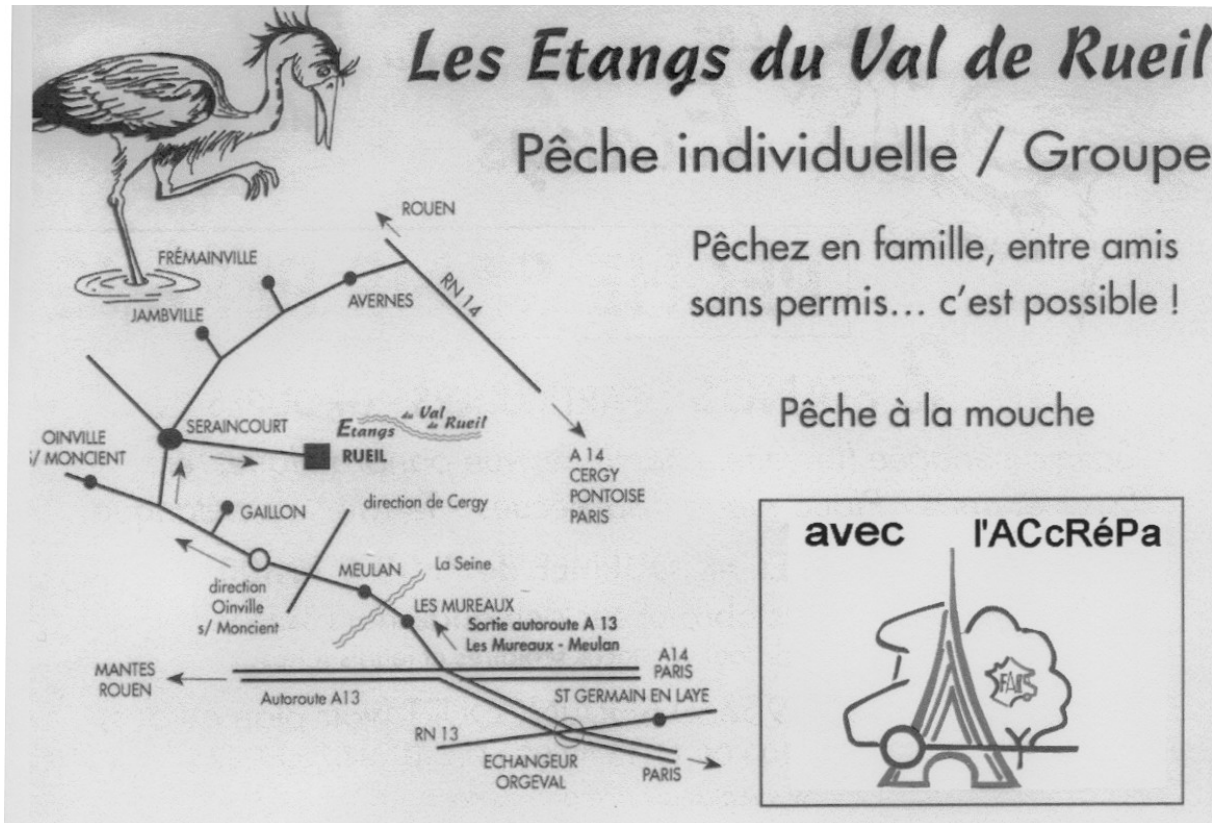


Amis pêcheurs... à vos lignes !!!

Gilbert et Gisèle TRANCHANT vous invitent à venir tremper la ligne

Du 19 au 22 avril 2013

A SERAINCOURT au VAL de RUEIL



Arrivée le vendredi à partir de 17h00 (voir plan ci-dessus).

Samedi :

- journée de pêche de 7h00 à 19h00 ou
- pour les non-pêcheurs ou non-pêcheuses possibilité de balades, de jeux de boules, etc.
- soir repas ensemble au restaurant.

Dimanche « re-pêche » pour les volontaires...

Retour au bercail dimanche ou lundi matin au choix.



Précisions : Venir avec sa canne à pêche si possible.
Pas de limite dans le nombre de prises de truites.
Chaque demi-journée, sont mises à l'eau quatre truites par pêcheur;
Les appâts sont vendus sur place.

Une salle peut accueillir les joueurs de cartes, etc.



Si vous voulez passer un week-end tranquille entre copains canning-caristes, **envoyer votre bulletin d'inscription le plus tôt possible et avant le 01 avril 2013 à**

Gilbert et Gisèle TRANCHANT
60 rue du Pré Seigneur
78410 BOUAFLE

☎ 01.30.95.57.41 / 06.74.20.04.57

Bulletin d'inscription
En fin de revue

ATTENTION : PLACE LIMITEE A 20 ÉQUIPAGES

Circuit au pays des pruneaux

Du 28 mai au 7 juin 2013

Sortie organisée par : Madeleine et Guy DEJEAN
Nicole et André BEAUBEAU

Le Lot-et-Garonne est riche en sites exceptionnels. Du plus petit village aux grands incontournables, partez à la découverte de ce patrimoine.

Mardi 28 mai 2013	Accueil Château de BONAGUIL
Me 29/5	Visite Château- St SYLVESTRE sur LOT : atelier réparation CC, aide au dépannage, soirée de bienvenue
Je 30/5	PENNE D'AGENAIS visite
Ve 31/5	FRESPECH musée du foie gras – PUJOLS visite
Sa 1/6	MONFLANQUIN musée des bastides et visite animée CASSENEUIL visite libre
Di 2/6	NERAC visite du château et train touristique de l'Albret
Lu 3/6	BUZET cave , VIANNE visite libre , MONTGAILLARD soirée
Ma 4/6	CASTELJALOUX thermes et visite ville
Me 5/6	COUTHURE sur GARONNE musée et balade en bateau.
Je 6/6	GRANGE sur LOT musée du pruneau – ST SYLVESTRE sur LOT soirée
Ve 7/6	Fin de circuit.....conseils de poursuite

Le circuit comprendra au total 320 Km environ. Les distances journalières seront courtes, pas plus de 30km, sauf une de 54km et une de 42 km.

Pas de camping prévu car il existe des aires de service sur le parcours.

Un programme détaillé vous sera remis dès l'accueil.

Rendez vous : le mardi 28 mai 2013 à partir de 15 h.

Parking du château de BONAGUIL

Positions : GPS :44°32'13''N
01°00'47''E

Par précaution, comme d'habitude , arriver avec pleins et vides faits.

Coût du circuit : 173 € par personne.

Limité à 25 Camping-cars

Bulletin d'inscription en fin de revue.

> Prochains séjours au Royal Camping d'Agay

du jeudi 14 février au jeudi 21 mars 2013

Adresse : ROYAL CAMPING - Camp Long
Rue Marie Louise Robinson à 83530 AGAY
Position GPS : N 43° 25' 12 - E 06° 51' 25

Mauricette et Robert POULET
2, Impasse de l'Érable
39120 - PETIT NOIR
Tél : 03.84.81.63.13 - Mob : 06.32.41.71.22

Bulletin de réservation à compléter et à renvoyer, par retour
de courrier, accompagné de :

- ⇒ 1 chèque de 12 € par équipage pour la réservation d'une semaine
- ⇒ 10 € par semaine supplémentaire qui serviront à couvrir les divers frais d'organisation du séjour, (et non récupérable en cas d'annulation).
- ⇒ 1 chèque de caution de 30 € qui vous sera restitué dès votre arrivée au camping.

Ces chèques sont à libeller à l'ordre du CCC Est.

Le règlement total du séjour s'effectuera le lendemain de l'arrivée.

La durée du séjour, suivant les emplacements disponibles, est de minimum

8 jours (7 nuitées) ou plus par périodes de 7 nuitées, mais limité à 2 semaines. (En cas de souhait de prolongation, consulter les organisateurs.)

Tarif journalier du camping :

- 12.50 € pour 1 ou 2 personnes
branchement électrique compris (6 ampères)
- 3.€uros par personne supplémentaire
- 3 €uros pour une voiture ou une remorque
- Taxe de séjour : 0.50 €uro par jour et par personne.

Si acceptation, aucune confirmation ne sera envoyée.

Tout bulletin mal rempli, et non accompagné des chèques
ne sera pris en considération.

Rappel : Arrivée au Camping à partir de 14 heures, et départ avant 11 heures.

Les chiens doivent impérativement être tenus en laisse.

Il est rappelé que ce séjour est ouvert à tous les adhérents de la FFACCC

A noter : aucun emplacement ne pourra être réservé à l'avance. Il sera attribué lors de l'arrivée sur le site, et **tout participant**, en s'inscrivant à un des séjours, **accepte de respecter les consignes de l'organisateur.**

Concernant les réservations pour les festivités de Nice et Menton, un bulletin sera envoyé aux équipages concernés.

Bulletin d'inscription
en fin de revue



FETE des CLUBS de la FFACCC

7 au 12 Mai

Parc des Expositions Entrée par l'Avenue Antoine Pinay
84100 ORANGE

2013



FICM

- ACCES AUTOROUTE :

En provenance de Paris : Sortie n° 21 Orange Centre
En provenance de Marseille : Sortie n° 21 Orange Centre



GPS

N: 44.12972 — 44°7'47"

E : 4.79750 — 4°47'51"

Cette année nous inviterons une délégation de chaque Pays membre de la FICM

Manifestation organisée au Parc des Expositions,

dans une grande salle avec parking.

Où auront lieu:

Les jeux individuels.

Les jeux collectifs

Des animations,

Des visites de la ville

Des spectacles

Le samedi soir repas de gala avec remise de la coupe ;

Plus prolongations avec découvertes de notre belle
région provençale.



Bulletin d'inscription
en fin de revue



Circuit Autriche F.F.A.C.C.C. 2013 avec Thellier Voyages.

Circuit de 17 jours/16 nuits. Du mercredi 26 juin au vendredi 12 juillet 2013.

Rendez-vous et fin de circuit à Innsbruck.

8 jours de circuit en camping-car (maxi : 220 km/jour), et 8 jours sans rouler.

4 excursions en bus (1 à Salzbourg, 2 à Vienne, 1 à Innsbruck) et 3 repas.

Prix net par personne sur la base de 20 équipages (remise de 10% FFACCC déduite).



Tarifs	C.Car avec 4 personnes	C.Car avec 3 personnes	C.Car avec 2 personnes	C.Car avec 1 personne
Catalogue	860€/pers.	970€/pers.	1150€/pers	1540€/pers

Ces prix comprennent :

- L'assistance de guides accompagnateurs pendant toute la durée du voyage.
- Un dossier complet par équipage avec itinéraires précis remis 2 semaines avant le départ.
- Les fiches parcours journalières avec le support. Les marqueurs de couleur pour tracer les cartes.
- Un sac à dos, le livre souvenir et la photo de groupe.
- Les visites, les excursions, les repas avec boissons figurant au programme.
- L'apéritif les soirs de briefings, champagne et toasts en fin de circuit.
- L'assistance Excellence de star Mobil Service.
- Les 16 nuitées au Camping.

Les prix ne comprennent pas :

- La fourniture du Camping-car, les repas et les visites non prévues au programme.
- Le carburant, les péages, bacs et parkings.
- L'assurance annulation (2%) et la vignette autoroute (environ 30€/C.Car).



Inscriptions par le siège de la F.F.A.C.C.C., qui transmettra au fur et à mesure à Thellier Voyages.

Acompte à l'inscription de 30% par chèque au nom de Thellier Voyages et le solde à 30 jours du départ avec règlement par chèque ou le tout par carte bancaire pour bénéficier de l'assurance annulation.

Le programme détaillé et la liste des étapes sont disponibles sur notre site internet : www.ffaccc.fr ou sur demande auprès de notre secrétariat au 01.45.58.57.86.

Bulletin d'inscription Autriche 2013.

Nom : _____ Prénoms : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Club : _____

N° Adhérent FFACCC : _____ Email : _____

Date d'inscription : _____ Tél : _____ Port : _____

- Chèque d'acompte de 30% au nom de Thellier Voyage N° : _____

Banque : _____ Date du chèque : _____

- Chèque de frais de dossier de 15 € au nom de la F.F.A.C.C.C. N° : _____
(Non remboursable en cas de désistement).

- Retourner ce bulletin au secrétariat à la : F.F.A.C.C.C. – 20/22 Rue Louis Armand – 75015 PARIS

Date et Signature : _____

Fédération Française des Associations et Clubs de Camping-Cars (F.F.A.C.C.C.)



Circuit préparé en SICILE du 22 septembre au 07 octobre 2013 (13e année).

Tous les repas sont compris, sauf les jours de transfert à midi (au cours des visites un plat de Pasta ou une Pizza dans un restaurant est compris dans la prestation boissons et suppléments à votre charge). Pour les petits déjeuners, distribution de petits pains et croissants. Séjours dans 4 campings en bord de mer avec branchement électrique compris.

Toutes les visites seront réalisées en bus au départ des campings et accompagnées d'un guide parlant Français.

Le prix par personne varie en fonction du nombre : **1090 € de 30 à 39 personnes, 990 € de 40 à 49 personnes, 950 € de 50 à 54 personnes.** Versement à l'inscription de 200 € par personne(en caution) + 15 € par C.C. (frais de dossiers non remboursables).

Dès que 36 personnes seront inscrites nous vous confirmerons le voyage et vous ferons parvenir le dossier d'enregistrement, le nombre maxi dans un groupe est de 54 personnes, au delà une liste d'attente sera créée pour remplacer d'éventuels désistements ou pour préparer un nouveau groupe si nécessaire. Limite d'inscription **20 juillet 2013**, (si le nombre de 36 personnes n'est pas atteint à cette date, annulation du voyage et retour du chèque de caution).

Nous vous proposerons en option, un arrêt à Rome et à Pompéi pour des visites libres et vous regrouper.

Pour la traversée vous prenez le bac à Villa San-Giovanni. On prend le billet « aller et retour » sur place (environ 80 €), pas de réservation possible, départ toutes les 20 minutes.

Avant le départ vous devrez régler votre séjour par Carte Bancaire ou un Virement Bancaire International auprès de notre organisateur en Sicile. Ce circuit est organisé sur place par « **Faita-Sicilia Camping Jonio** » pour la F.F.A.C.C.C.

Nouveauté : Pour la première fois cette année ce circuit sera encadré par un accompagnateur FFACCC.

Attention : Pour bénéficier pleinement de ce circuit un minimum de condition physique est nécessaire pour les diverses visites.

Aperçu du programme culturel :

1^{er} JOUR: Arrivée et installation au **Camping Jonio, le dimanche 23 septembre 2012**. Dîner de bienvenue au camping.

2^e JOUR: Visite de **Syracuse**. Pasta ou Pizza à midi. Reprise de la visite. Retour au camping. Dîner.

3^e JOUR: Journée libre, possibilité de faire du shopping à **Catania**. Déjeuner et dîner au camping.

4^e JOUR: Excursion en bus avec guide pour l'**Etna**, visite à pied sur les monts Silvestri et la coulée de laves. Possibilité de monter en 4x4 et à vos frais sur le cratère central. Pasta ou Pizza à midi. Départ pour **Taormine**, visite du théâtre Gréco-romain, du palais Corvaja, du Dôme, de la Tour l'Horloge et du jardin du Belvédère. Retour au camping. Dîner au camping.

5^e JOUR: Journée détente. Possibilité de visiter les villes voisines en bus municipal (à vos frais). Déjeuner et Dîner au camping.

6^e JOUR: Départ en bus pour visiter **Piazza Armerina**. Visite de la **Villa del Casale**. Pasta ou Pizza à midi.

Départ pour Caltagirone, visite guidée. Retour au camping. Dîner.

7^e JOUR: Journée libre de « **transfert** » avec votre véhicule pour l'**Euro-camping Dûe Rocche**. Dîner en soirée au camping.

8^e JOUR: Départ en bus et guide pour **Selinunte**. Pasta ou Pizza à midi. Retour au camping. Dîner.

9^e JOUR: Départ en bus et guide pour **Agrigento**. Déjeuner au camping. A midi visite de la cave de **Licata**. Dîner au camping.

10^e JOUR: Journée libre de « **transfert** » avec votre véhicule pour le **camping Rais Gerbi**. Dîner en soirée au camping.

11^e JOUR: Départ en bus et guide pour **Monreale et Palerme**. Visite de **Monreale**. Pasta ou Pizza à midi. Visite du centre historique de **Palerme** et des catacombes. Retour au camping. Dîner.

12^e JOUR: Visite guidée de **Cefalù**. Déjeuner au camping. Départ en bus et guide pour le village de **Finale**. Dîner au camping.

13^e JOUR: Journée libre pour « **transfert** » avec votre véhicule pour le **camping Marinello**. En soirée dîner au camping.

14^e JOUR: Départ en bus, pour les **îles Eoliennes**. Pique-nique à midi. Visite de **Lipari** et du musée. Embarquement pour **Vulcano**. Retour au camping et dîner.

15^e JOUR: Départ pour **Messina**, visite du Dôme, du clocher, visite du musée. Départ pour **Tindari**, visite du Sanctuaire et tour archéologique. Retour au camping pour déjeuner et dîner typique de clôture du séjour en soirée.

16^e JOUR: Fin des prestations : départ du camping ou prolongation du séjour aux conditions FFACCC..

BULLETIN de PRE-INSCRIPTION pour le TOUR de la SICILE 2013.

Nom / Prénom : _____

Adresse : _____ Téléphones, fixe : _____ : portable : _____

Code Postal / Ville : _____

N° adhérent : _____ Club : _____ Email : _____

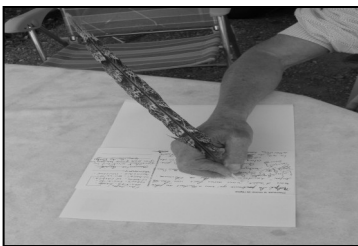
Ci-joint un chèque de caution de 200 € x _____ personne(s) soit : _____ € au nom de l'organisme Sicilien « **Camping Jonio Srl Catania** », + un autre chèque de 15 € par C.Car pour frais de dossier libellé à l'ordre de la F.F.A.C.C.C.

Date limite d'inscription : le 20 juillet 2013 (sous réserve de places disponibles)

**Renseignements - Bulletin et chèques à retourner F.F.A.C.C.C. au : Tél. : 01 45 58 57 86
20-22, rue Louis Armand -75015 PARIS Internet: www.ffaccc.fr - e-mail: seccr.ffaccc@orange.fr**

Association à but non lucratif régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901 / Immatriculation Voyages : 075100284 / Assurance Allianz N°45413848

La « rando de Radde » à Chevreuse



De ma plus belle plume, je vais vous conter l'histoire d'une bande de camping-caristes randonneurs qui sont allés « sur les traces de Jean Racine ».

Après un punch breton excellent vendredi soir, mais... un verre ça va...plus, bonjour les dégâts !
De bonne heure et de bonne humeur, samedi matin, derrière Bernard, nous sommes partis avec quelques camping-cars en direction du Château de Dampierre.



Et une, deux...en file indienne, nous voilà partis pour un certain kilométrage par la première montée : ça démarrait très fort !! Plus personne ne parlait ... à vous de jouer les mollets !!



Une côte, deux côtes, trois...quand on aime on ne compte pas, et des descentes, en voulez vous, en voilà...



De chemin boisé, en plein champ ensoleillé, sous le regard des chevaux amusés, nous avons cheminé dans le massif forestier de Rambouillet.

Le parcours ? secret de Bernard qui a magnifiquement mené la troupe par monts et par Vaux de Cernay, parc de l'Abbaye



faisant fi des

ris, tendus... tout s'est détendu à la soirée (petit somme, bain de pieds, douche délassante : à cha-
cun sa méthode. L'essentiel étant d'être dépoussiérés, présentables pour une soirée joyeuse au restaurant de Chevreuse.

muscles endolo-



Dimanche matin : dur, dur le réveil à 7 h du matin pour être sur le pont, fins prêts à repartir à 8 H 30. Ah mais là, que se passe-t-il ?? il manque des moussaillons ! Inscrits au « club des tamalous ».



Certains nous ont offert un sourire compatissant et nous sommes repartis derrière Bernard pour d'autres découvertes : ancienne chapelle avec choristes en cours de répétition, mairie en forme de temple à Saint Lambert des Bois, Milon la Chapelle, puis visite du Château médiéval de la Madeleine

Avec vue sur nos camping cars en bas tous petits !!



Nous avons donc amorcé la dernière descente vers la charmante petite ville de Chevreuse que nous avons parcourue, et découvert le Cabaret du Lys où Racine venait se distraire alors qu'il résidait au château.

C'est alors que Bernard est remonté sur son échelle pour nous ouvrir (le portail du parking) la porte du chemin du retour vers nos pénates.

Merci Bernard, sans oublier Brigitte qui le guettait du coin de l'œil sur nos chemins d'aventure...

A l'an prochain donc pour d'autres kilomètres, côtes et descentes... que nous graverons avec autant de plaisir, mais après avoir bien préparé nos petits mollets !

Annick Debaert

Pensez à aller sur notre site, d'autres photos vous y attendent et elles sont en couleur !

IGC



www.alden.fr

La tablette Global Concept du Camping-Car

IGC est une tablette numérique, c'est-à-dire une sorte d'ordinateur dernier cri, qui va vite devenir votre indispensable compagnon de route.

Alden a développé le Global Concept. Premier et unique en son genre, ce concept prend en compte tous les aspects de la gestion du camping-car, de la communication et du divertissement. Jusqu'alors ces modes de vie étaient liés à différents objets avec chacun leur mode de fonctionnement. Des commandes pour la TV, les antennes satellites, la radio, des afficheurs pour les niveaux, etc. Avec Global Concept nous avons tout regroupé.

Pour quel usage ?

L'IGC remplace tous les afficheurs et appareils de contrôles désuets. Il remplace les télécommandes de votre TV ou de votre antenne satellite. Il est réjouissant pour commander, contrôler tous les équipements à bord. Il apporte de multiples fonctions et ouvre la porte de la vie en numérique.

Quelques exemples de fonctions :

- Contrôler son antenne satellite.
- Afficher le programme TV.
- Choisir sa chaîne en touchant le logo du programme souhaité.
- Contrôler sa consommation électrique.
- S'informer sur son autonomie.
- S'informer sur la tendance météo.
- Internet et emails dès lors que vous êtes connectés en wifi sur un hot-spot ou si vous possédez une antenne internet.
- Lecteur multimédia permettant d'écouter des chansons, lire des films et regarder des photos.
- Le lecteur de livres et magazines permet de bouquiner confortablement pendant des heures.
- Photographier, filmer en haute qualité.
- De nombreux jeux sont disponibles.



L'avis de la presse

La tablette numérique qui fait tout à bord [...] une nouvelle petite bombe confectionnée par Alden. [...] Son concept, faire ce que font les autres tablettes [...] et faire ce qu'elles ne font pas : [...] se rendre indispensable dans un camping-car. [...] IGC offre une foule d'applications supplémentaires, entièrement dédiées [...] Wifi - solution simple et pratique du fait qu'il existe de nombreux 'hot spots' où se connecter librement - ou 3G [...] Elle pourra également être reliée en permanence et partout, grâce à une antenne Satnet.

Camping-Car Magazine 2013

Applications, illustrations et fonctionnalités données à titre informatif susceptibles de modification sans préavis. Certaines applications nécessitent une connexion Wifi ou 3G. Compte tenu des nombreuses variantes, les applications installées peuvent différer de celles présentées.



Partenaire du maillot à pois rouge

Partenaire officiel



100 Ans d'expérience et d'innovation au
service de la Qualité et de la Sécurité

Firestone
Suspensions Pneumatiques



RENFORTS A AIR

QUALITE - INNOVATION - TECHNOLOGIE - SECURITE

OPTIMISEZ VOTRE SUSPENSION

Kit à installer en COMPLEMENT de la suspension mécanique d'origine pour :

- ♦ Lutter contre l'affaissement du véhicule en charge
- ♦ Corriger l'assiette droite / gauche
- ♦ Conserver une hauteur constante
- ♦ Améliorer la tenue de route et le freinage
- ♦ Améliorer le confort et atténuer le roulis
- ♦ Préserver plus longtemps les lames et les amortisseurs d'origine



Toutes marques – Tous modèles

Avant
Sans renfort à air



Après
Avec renfort à air



GARANTIE MONDIALE 2 ANS

Firestone



Exigez l'authentique coussin !!
Firestone

Pensez à l'Option :

Compresseur embarqué simple
ou double commande pour
gonfler et dégonfler
manuellement les coussins
directement depuis votre cabine
de conduite



DRIVERITE FIRESTONE France – 18 Rue de la Paix – 76410 ST AUBIN LES ELBEUF

Tél 02 35 81 53 03 – Fax : 02 35 78 67 57 – contact@firestone-france.com

www.firestone-france.com

OPTIONS

SYSTEMES DE GESTION

ACCESSOIRES PNEUMATIQUES A AJOUTER AU RENFORT A AIR

- Tous nos renforts pneumatiques sont livrés avec 2 valves de gonflage permettant un gonflage manuel via un compresseur indépendant ou une station de gonflage.



W21-760-0002 Option manomètre de gonflage (sans compresseur)

Le manomètre de gonflage permet à l'utilisateur de gérer indépendamment la pression dans les coussins droit / gauche au moyen d'un cadran équipé de 2 aiguilles. Le gonflage et le dégonflage de la suspension pneumatique se fait au moyen des 2 valves avec un compresseur indépendant ou à une station service de la même manière que les pneus.

W21-760-2236 Option compresseur simple commande

Le compresseur avec manomètre simple commande permet de gonfler les 2 coussins simultanément à la même pression au moyen d'un bouton de commande. Il n'est donc pas nécessaire d'aller à une station de service, le compresseur alimentant directement les coussins.



W21-760-2436 Option compresseur double commande

Le compresseur avec manomètre double commande permet de gonfler les 2 coussins séparément au moyen des 2 boutons de commande. Il n'est donc pas nécessaire d'aller à une station service, le compresseur alimentant directement les coussins. Ce système permet de gonfler les coussins à des pressions différentes et donc de corriger l'assiette droite / gauche en cas de mauvaise répartition de la charge.



W21-760-2239 Option Station de gonflage autonome

La station de gonflage permet à l'utilisateur de disposer d'une réserve d'air de 10 litres à 10 bars en permanence pour gonfler ou dégonfler les coussins d'air du renfort pneumatique. Elle fournit également une source d'alimentation en air pour vos pneus, votre canot pneumatique ou toute autre application nécessitant de l'air. Livrée avec soufflette.



W21-760-2332 Option correction automatique de hauteur

Le kit de correction automatique de la hauteur avec capteur électrique permet de conserver une hauteur constante quelque soit la charge du véhicule (dans les limites du PTAC constructeur) et sans intervention de l'utilisateur.

- **Parking/Hivernage**
- **Atelier**
(Entretien/Réparation)
- **Location**
- **Vente**
- **Accessoires**



Nouveau
à Bruyères-sur-Oise



AIRE DE SERVICE
Lavage - Vidange des eaux usées et wc

CAMPING-CAR - CARAVANE - REMORQUE - BATEAU

► **Parking/Hivernage**

Avec une surface protégée et arrosée de plus de 1.000 m², nous assurons le parking et le hivernage de vos véhicules camping-car, bateaux, remorques toute l'année.



► **Atelier** (Entretien/Réparation)

Entretien périodique et obligatoire, entretien courant (y compris pneumatiques, essuie-glace...), réparation immédiate, toutes parties de camping-cars (tentes, réfrigérateur, chauffage, climatisation, chauffage, réfrigérateur, système d'eau, sanitaire...). Des spécialistes consacrent à votre service.



► **Vente**

Nouveaux et d'occasion, découvrez les plus grandes marques et les meilleurs prix.



4 rue de la Batellerie via le chemin du Jadorêt
95820 Bruyères-sur-Oise - Tél. +33 (0)1 39 37 85 31
www.parisrv.eu

► **Location**

Envie d'un escapade à deux ou en famille ? Offrez-vous un grand moment d'évasion en louant un camping-car. Remorquez vous aussi les canoes ou le bateau à moteur.



► **Accessoires**

Nous proposons une large gamme d'accessoires en stock ou sur commande pour équiper vos véhicules camping-car, bateaux, caravanes, remorques et vous assurer confort et sécurité.

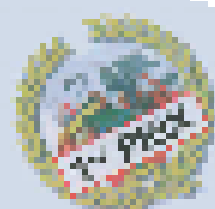


Accès fortement conseillé
pour les camping-car
► Direction Beauvais
► Sortie Chamilly
► Direction Bruyères/Oise
► Sortie Bruyères/Oise ZAE



Le porte-tout *Bi-Jockey*

Remorque innovante
Concept double attelage
et roues pivotantes freinées
Adaptée à toutes les manœuvres du véhicule



1er Prix de l'Innovation
2008
Camping-Car Magazine



marque et modèle équipés

CLA-DEL France

8, Quartier Misseille - 33210 PREIGNAC

Tel : 06.78.00.52.47 - Tel/Fax : 05.56.62.38.16

www.cladel.fr





Mardi 4 septembre.

Il est 15h, le soleil est au RDV et c'est bien agréable. Les participants de la sortie du canal du Nivernais commencent à arriver au camping de Vincelles, où les attendent Roland et Josette CREPIN ainsi que Nadia et Daniel TOUCHART, organisateurs et coordinateurs de la sortie.

Certains profitent de cette belle après-midi pour piquer une tête dans la piscine se trouvant à notre disposition au camping.



18h30: Briefing suivi du pot d'accueil tant attendu! (Kir rouge et blanc) et où chacun d'entre nous s'est vu offrir un petit sac contenant 1 bouteille de vin blanc, de la confiture de cerise et une bouteille de crème de framboise.



Mercredi 5 septembre

Il est 8h30, les vélos sont sortis. Roger répare le vélo de Nicole (1ère crevaison).

9h00: Fin prêts pour les 16 premiers kilomètres.

L'après-midi fut bien mouvementée: il y eut 2 autres crevaisons. Roland fit un vol plané par dessus son vélo, Brigitte lui ayant fait une queue de poisson (elle avait eu peur d'un Mirage qui nous survolait bruyamment) et Ghislaine s'est retrouvée sous son vélo, heureusement sans gravité.



Jeudi 6 septembre

Après la superbe promenade de 30 km de Chatel Censoir jusqu'à l'écluse de Sery, nous avons déjeuné au camping.

Chacun a vaqué à ses occupations: vaisselle, petite lessive. Il y en a même un,

Jean-Claude pour ne pas le citer, qui bien gentiment se chargea de vider les eaux usées du camping-car de son voisin.

Crise de rigolade lorsqu'il s'en est aperçu.

Départ en soirée pour Saint Amant en Puisaye.



Vendredi 7 septembre

Co-voiturage pour la visite guidée de Guedelon, chantier médiéval



C'est maintenant dans la joie que nous enfourchons le vélo pour la promenade de Monceaux le Comte jusqu'à Asnois et retour (21 km)

À mi-chemin, je me rends enfin compte de l'oubli de mon sac à dos. (ce qui n'avait échappé à personne...). Et c'est Jeanine qui me l'a gentiment rapporté. Quel soulagement!

L'après-midi, les plus courageux se rendirent jusqu'à l'écluse n°24 et retour (29 km).

Vers 17h les premiers CC prirent la route pour l'école de voile de l'étang de Baye.

Et ce n'est qu'en début d'après-midi que Joël fit remarquer que DD avait monté la fourche du vélo de Ghislaine à l'envers. Mauvaise manœuvre, glissade et chute....Joël fit le tour des hôpitaux accompagnant Annie et Brigitte pour des radios de contrôle. On diagnostique une entorse du poignet à Annie ; quant à Brigitte, elle eut droit à un rappel de tétanos. Toutes deux sont exemptées de vélos pour quelques jours.

Lundi 10 septembre

Encore une très belle journée. Il faut en profiter car selon la météo, demain il pleut. Nous suivons le canal jusqu'à l'échelle des 16 écluses de Sardy les Voûtes, de la Collancelle, les étangs d'alimentation de Vaux les Baye, avec ses paysages sauvages et préservés. Arrivés à l'écluse 24, nous rencontrâmes Kadour qui nous raconta le pari d'aménager une vélo-route tout au long du chemin de halage pour redonner vie au canal et relancer l'activité économique du territoire. Très intéressant.

Mardi 11 septembre

La pluie attendue aujourd'hui a laissé place à un beau soleil. C'est notre journée repos. Déjeuner à la base Sport nature et croisière des voûtes de la Collancelle.



Après un bon repas au château (petit salé, saucisse, poulet aux petits légumes), visite du musée de grès.

Après une journée bien remplie, nous nous rendons au camping du Pont Picot à Clamecy.

Samedi 8 septembre

Belle journée: 29°

Après la balade du matin, nous nous sommes arrêtés au marché du village. Les participants ont ensuite pris une douche bien méritée. Alain s'est même fait hué en sortant de la douche des filles!

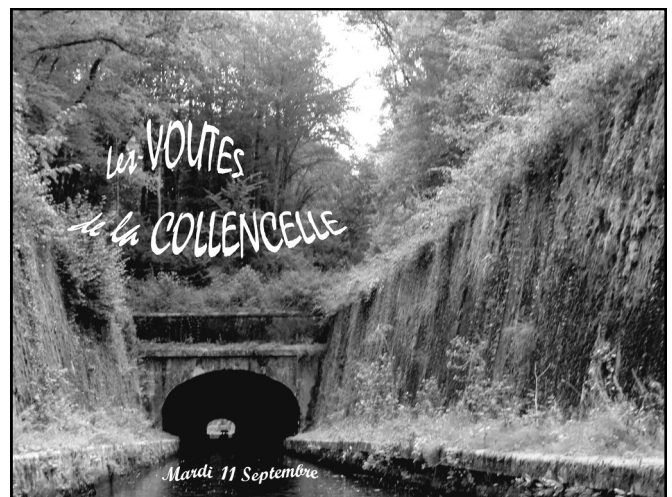
Le départ s'annonce vers 17h pour la salle des fêtes de Monceaux le Comte.

C'est en fin d'après-midi que les organisateurs nous convièrent à un accrépapéro.

Nous avons félicité le vainqueur du jour qui était pour la première fois une femme, Jocelyne.

Dimanche 9 septembre

Il fait encore très beau: 29°. Nous honorons la tradition: Nadia et Daniel nous apportent les croissants du matin.



Mercredi 12 septembre

Nous sommes allés de Châtillon à Pannecot pour les plus courageux (44 km). Un sympathique déjeuner improvisé sur l'herbe nous a été préparé par les organisatrices, Josette et Nadia, en remplacement de la visite du château qui était prévue. Départ pour Cercy la Tour vers 17h.

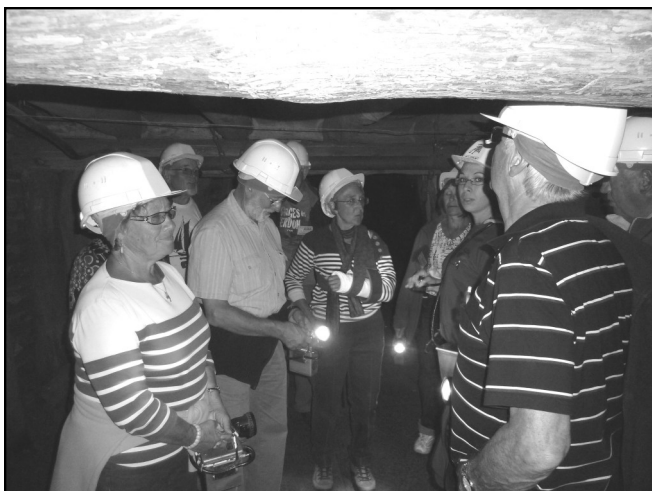
Jeudi 13 septembre

La pluie du matin nous a obligés à prendre une matinée de congés (bien vue par certains). Nous avons cependant fait le circuit du matin l'après-midi. Cercy la Tour jusqu'à Pannecot et certains ont suivi Roland jusqu'à Décize, ce qui représente 60 km aller-retour.

Vendredi 14 septembre

Nous avons pris nos CC vers 10h pour le transfert à la Machine.

Visite du musée de la Mine du puits des Glénons, l'un des nombreux puits d'extraction de la ville de la Machine.



Durant près de 130 années, des milliers de tonnes de charbon sont remontés de ce puits. Des visites très instructives et très intéressantes. Transfert au bord du canal les Michauds Cossaye.

Samedi 15 septembre

Nous avons quitté cet endroit magnifique (nous étions installés près d'un champ aux fleurs multicolores) pour nous rendre à Diou.

Nous avons fêté l'anniversaire de Jocelyne et le mien en nous réunissant tous pour prendre un verre... Voire deux... Une surprise attendait Jocelyne. Et quelle surprise ! Son mari qu'elle n'avait pas vu durant tout le séjour s'était caché dans une brouette.

Quelle émotion lorsqu'elle ouvrit son cadeau !!

*Dimanche 16 septembre*

La journée fut mouvementée. Au départ, Annie creva une 1ère fois, et c'est à la seconde crevaison qu'elle se résigna à faire demi-tour.

Jean, quant à lui, a fait une chute, heureusement sans gravité. Ça qui ne l'a pas empêché de repartir l'après-midi. Mais cette fois, étant fatigué, il fit 2 autres chutes et s'est fait ramené par Didier en voiture.

C'est vers 18h que nous avons pris nos CC pour nous rendre place de la République, à Digoïn.

Lundi 17 septembre

Le périple s'est terminé à la salle des fêtes de Gilly où Monsieur le Maire et son adjoint étaient conviés à l'apéro.



Après leur discours, notre président Roger Ollivier a chaleureusement remercié les organisateurs de la sortie. Un excellent repas nous fut servi, suivi d'une soirée dansante.

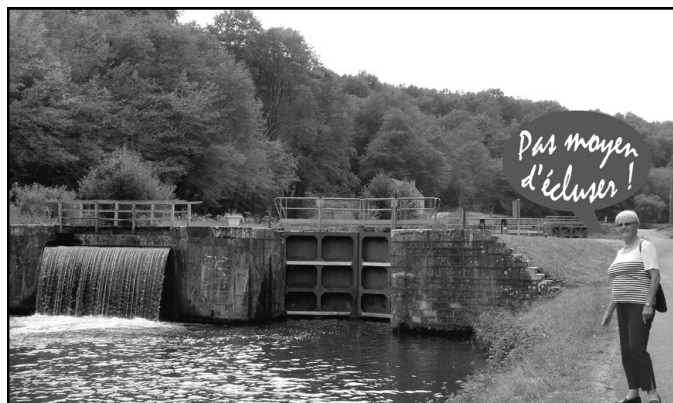
Ayant eu la permission de minuit, Didier est reparti dans sa brouette comme il était venu, conduit par Roland sous les applaudissements de l'assemblée.

BRAVO AUX ORGANISATEURS ET UN GRAND MERCI AU "CHEF ROLAND" !!!



Attendons avec impatience la prochaine sortie vélo.....

Tainon & Harry Descheux



Pensez à aller sur notre site, d'autres photos vous y attendent et elles sont en couleur !

Forum des Voyages à THOUARS



Le **Mercredi 7 novembre** en fin d'après-midi, nous arrivons à Thouars sur le parking surplombant l'**Orangerie du Château**

Le **Jeudi 8** au matin, nous sommes heureux de retrouver d'autres accrépiens (les équipages Ferland, Filoche, Levasseur, LioRET et Wieniukiewicz)

A 14h : nous optons pour la visite de la **Chapelle Collégiale** (début XVI^e S) puis accolé le **Château des Ducs de Trémoille** (milieu XVII^e S), transformé en Collège depuis 1933 avec une jeune guide très passionnante



A 16h : C'est l'**Ouverture Officielle du Forum** dans l'Orangerie avec défilé de Musique et de Majorettes, puis discours des Autorités locales, des responsables FFACCC et de l'ACCNDS (Organisateur du Forum).

Différents Stands de Voyagistes Français et Etrangers sont présents pour nous proposer leurs programmes 2013, ainsi que des Conseillers Voyages nous renseignant sur leurs destinations préférées

A 19h : Un apéritif d'accueil nous est offert

A 20h : Nocturne, nous pouvons continuer à faire notre choix parmi les voyages proposés

Le **Vendredi 9** au matin il y a un **grand marché** en centre-ville, il est superbe et bien achalandé, pour ceux qui ont des problèmes pour marcher : une navette est mise gracieusement en place A 14h : Nous partons à pied à travers les rues de Thouars, nous découvrons une belle ville qui a su garder son passé médiéval : l'**Eglise Saint Médard** (XII^e S) – Maisons à pans de bois du XV^e S L'Eglise **Abbatiale Saint Laon**.



Au retour, nous retrouvons les Stands et assistons à différentes projections des voyages proposés, cela est très intéressant et nous conforte dans nos choix

A 19h : un **repas** organisé par l'ACCNDS (très réussi) nous est servi par de nombreux volontaires de l'association, nous passons une très agréable soirée.



Le **Samedi 10** : Journée entière consacrée aux informations. C'est une occasion aussi de se retrouver et partager nos expériences de voyage
A 18h : Tirage de la Tombola avec de beaux lots et un premier lot exceptionnel : un circuit en Mauritanie offert par « Mauritanie Aventure »

Puis l'Apéritif est offert par la Municipalité

Le **Dimanche 11** : le matin, certains d'entre nous sont allés assister aux Cérémonies Commémoratives

A 13h pour clôturer un **Repas de Gala** : superbe menu ! Avec Orchestre et Animations : un couple de Danseurs de Salon (2^e prix Européen) et de très charmantes Danseuses Orientales. Puis Soirée dansante

Le **Lundi 12** : **Prolongations**. Deux bus nous emmènent pour **une journée Troglodyte**
D'abord à **Turquant**, nous visitons « **le Troglo des Pommes Tapées** » son Musée parfaitement commenté par le propriétaire et apprécions la dégustation des Pommes Tapées. Ensuite dégustation



de vin dans les caves troglodytiques du « **Domaine des Amandiers** ». Passage par un **Souffleur de Verre au Chalumeau**.



Nous reprenons le bus pour **Marson** pour goûter les spécialités du Restaurant Troglodytique « **Les Caves de Marson** » les **Fouées à volonté**.



A 14h départ pour **Saumur**, découvrir le premier parc miniaturisé en souterrain du monde : églises, villes, châteaux du Val de Loire sculptés sur place dans la pierre de tuffeau « **Pierre et Lumière** »

Nous continuons en bus pour les « **Caves Amiot** » visite commentée des immenses caves et dégustation.

Retour dans nos camping-cars, satisfaits de cette journée et surtout du Forum des Voyages organisé à Thouars.

Nicole et François LIEBIG

Pensez à aller sur notre site, d'autres photos vous y attendent et elles sont en couleur !

Chers ACcRéPiens, ACcRéPiennes

Dans cet article, nous vous proposons, un récapitulatif du week-end marqué par la 15^{ème} Assemblée Générale du 17/11/2012 suivi du repas, du tirage des lots du téléthon et de la soirée dansante puis des prolongations avec la visite à la faïencerie de Gien du lundi matin.

ASSEMBLEE GENERALE

L'AG de l'association étant un passage obligé et nécessaire, 71 équipages font le déplacement à Chatillon-Colligny. En plus des approbations des rapports moraux et financiers, du vote du budget, c'est un moment intéressant et instructif fait de questionnements et d'explications. Il faut en effet se poser la question du devenir de l'ACcRéPA. Le nombre des adhésions restant stable chaque année, c'est au cours des déplacements que chacun d'entre nous se doit de faire connaître l'association et de promouvoir les annonceurs liés à notre activité qui font des remises sur nos achats.

Roger Ollivier, notre président, fait le point sur les diverses règlementations de stationnement et des permis en préparation au Ministère pour la conduite de nos engins. Il conseille aux adhérents ayant obtenu le permis B avant le 20 janvier 1975 d'aller en Préfecture pour y faire apposer la mention 79 : B MOTORHOME > 3500KG qui risque de disparaître.



Les rencontres fédérales nous ont apporté la coupe, elle sera remise en jeu à Orange en mai 2013, que les volontaires commencent à s'entraîner pour être les meilleurs !

Les projets de sorties nous sont présentés par chacun des organisateurs : baie de Somme, région des pruneaux, retrouvailles de printemps, pêche à Seraincourt, etc. Ils sont consultables sur des tableaux dans la salle et sur le site Internet de l'ACcRéPa. Merci à Jean-Claude Mouffle de l'avoir créé et de le faire vivre. En plus des albums photos des sorties, des renseignements divers et variés, des annonceurs et liens Internet, Jean-Claude propose d'y ajouter un "trombinoscope" visible uniquement par les membres de L'ACcRéPa. Pour cela, transmettez-lui par mail de préférence une photo de l'équipage.

Nous passons ensuite à l'élection des administrateurs, 2 nouveaux candidats se présentent. Après délibération, le bureau revient pour annoncer sa composition définitive :

Présidente : Jocelyne Leblanc
Vice-président : Roger Ollivier
Trésorière et vice-présidente : Brigitte le Calvez
Comptable : Jean-Claude Métayer
Déléguée au journal : Marie- Louise Levêque
Coordinateur de sorties : Guy Fressancourt
Relations extérieures : Liliane Ferrand
Relations publiques : Annick Debaert
Responsable du site Internet : Jean-Claude Mouffle
Délégué sono : Marc Beaurain
Boutique ACcRéPa : Nicole Liebig

Merci à tous pour cet engagement et cet excellent travail, qui de plus, est bénévole.

PLAQUES BLEUES

A 18h30, nous nous retrouvons dans la salle et Roger Ollivier remet les plaques bleues aux nouveaux adhérents puis vient l'heure du punch et ses boudins. Pendant la dégustation, Jocelyne Leblanc distribue des colliers de fleurs ambiance créole aux femmes en l'honneur des 15 ans de l'ACcRéPa. Les couples colorés cherchent alors la table où ils se sont inscrits dans une liste de noms de constructeurs automobiles. Chez "Aston Martin" plane l'ombre de James Bond, "Maybach" va avec "Mercedes", "Bentley" avec "Volkswagen", la voiture du peuple, "Chevrolet" évoque le chevreau et le lait, quand aux nostalgiques, ils se retrouvent autour de la table "De Dion Bouton" ?!

LE REPAS

Celui-ci commence bien car il est rare de trouver un bon saucisson de Lyon pour le servir en brioche. Entre le trait d'union sorbet/muscato et la souris d'agneau, la tombola du téléthon est tirée au hasard du circuit de Jocelyne et de nombreux lots sont distribués (kits de sécurité, chaises pliantes, 20^{ème} édition France Passion, etc.). Quant à l'évaluation du poids de la citrouille de Didier, plusieurs personnes en sont très proches mais une seule a trouvé le juste poids : 14,7kg !

Pendant le fromage, nous voyons les serveurs circuler dans tous les sens, que se passe-t-il ? Un petit monticule à paliers est aménagé pour recevoir le framboisier qui soudain scintille de mille feux en l'honneur des 15 ans de l'ACcRéPa.



Nous ne sommes pas au bout de nos surprises : Guy nous raconte ses histoires "on ne dit pas" en attendant que la chorale constituée des membres du bureau entonne la chanson de Berthe Sylva "on n'a pas tous les jours 20ans..." dont les paroles sont revisitées pour l'occasion et deviennent "on n'a pas tous les jours 15 ans...". A la fin du repas, Jocelyne Leblanc, notre nouvelle présidente, donne le départ de la soirée dansante par une farandole en brandissant la coupe des rencontres fédérales sur un chant victorieux, nous lui emboîtons le pas avec gaité.

DIMANCHE 18/11/2012

La pluie est annoncée, les plus courageux vont se promener, les autres discutent et échangent des astuces pour aménager les camping-cars jusqu'à l'heure du buffet. Après celui-ci, des jeux de société s'organisent (tarot, bridge, barbu, triominos), il ne manque que la cheminée ! Anecdote du jour : qu'y a-t-il de semblable à une polaire rouge : une autre polaire rouge avec des clés de CC dans la poche. Certains en ont fait l'angoissante expérience, après 1/2h de recherche intensive, tout est rentré dans l'ordre.

Le soir, nous partageons un dernier moment autour d'un repas improvisé avant de nous retrouver qui au réveillon de la Saint Sylvestre, qui à la galette des Rois pour ceux qui partent ou le lendemain matin pour les prolongations du week-end.

Thomas et Claudine PENSART



Pensez à aller sur notre site, d'autres photos vous y attendent et elles sont en couleur !

VISITE DE LA FAÏENCERIE DE GIEN

C'est sous un splendide soleil d'automne que nous nous rendons en convois de 5 camping-cars à Gien grâce à l'organisation d'Annick Debaert que nous remercions ici.

Historique

Fondé en 1821, Thomas Hall choisit le site de Gien pour sa proximité avec la Loire. Il voulait introduire en France la fabrication de la faïence anglaise. Depuis, Gien maintient en vie l'héritage de la faïence avec cette volonté de faire dans l'innovation et la perfection. C'est l'une des entreprises les plus prestigieuses dans le domaine des arts de la table et du luxe français.

Le musée

Nous sommes tous en admiration devant un vase de 3m de haut créé pour l'exposition universelle de 1889. Il reste à trouver des fleurs en proportion pour entrer dans le livre Guinness des records ! Ce musée assez petit regorge de curiosités telles que des lignes de vaisselle créées par de grands couturiers (Paco Rabanne notamment) et des tableaux en céramique qui nous plongent tout droit dans le passé.



Les ateliers

Selon notre guide, l'usine employait jusqu'à 1000 personnes par le passé, elle en compte 120 aujourd'hui. A la suite de plusieurs rationalisations des postes de travail et une recherche constante de productivité, il y a beaucoup moins de casse, aux alentours de 20/100. Les employés étant payés à la tâche, il nous est interdit de toucher les pièces en cours d'élaboration, une pièce détériorée étant plus difficile à reprendre qu'à faire. Petit à petit, nous découvrons les termes propres à cette activité : boudin, pièce crue, biscuit, impression au pinceau, au tampon, en décalcomanie, moule-mère, gratouille, émaillage, etc. Les fours sont au nombre de 7. La boudineuse permet de sortir l'eau et l'air du mélange de terres dont le kaolin. Les boudins sont coupés en tronçons, un jeune homme les pose sur un tour pour en faire des assiettes qui passeront ensuite au four pour le séchage. Ce premier traitement a pour but de durcir la matière et de lui donner une couleur blanche. Plus loin, nous voyons une presse à injection similaire à celles de l'industrie du plastique sauf qu'ici, on y injecte de la barbotine. Ce mélange de terres est injecté sous très forte pression dans un moule multi-empreintes qui s'ouvre et se referme. Les pièces qui en sortent sont d'une extrême fragilité. Elles seront séchées et reprises une à une pour en gommer les plans de joints et les moindres imperfections avec une gratouille. Dans un autre atelier, plusieurs employés sont occupés à coller becs et anses des théières. Notre guide commente : "la

théière n'a pas fini son voyage, il lui manque encore la petite boule du couvercle puis elle aura une petite cuisson intermédiaire avant de partir en décoration". Notre curiosité s'attarde maintenant sur des plaques de cuivre gravées. Elles permettent de reproduire les dessins à l'aide de papier de soie posé dessus et d'assurer ainsi le "transfert" du dessin sur les objets à décorer. Ces plaques sont le patrimoine de l'usine, il en existe plus de 6000 ! Une autre particularité de l'entreprise : lorsqu'un objet est entièrement peint par un même employé, celui-ci le signe de ses initiales comme un artiste le fait pour un tableau. Nous voici devant un bain d'émail dont la composition n'est connue que par 2 ou 3 personnes, c'est l'un des secrets de l'entreprise. Le vernissage à l'émail donne de l'éclat aux couleurs et permet de fixer les peintures d'oxydes métalliques.

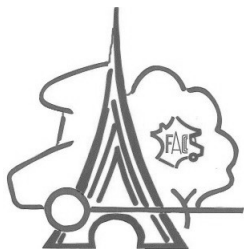
Dans le passé, les ouvriers apprenaient le métier au fil du temps, aujourd'hui, il y a des écoles de formation et c'est à force de beaucoup de patience et de minutie que la performance est là. Ici, tout le monde est polyvalent et change de poste selon les besoins et les commandes des clients. Les employés nous disent que le travail est plaisant mais que ce n'est pas le salaire qui les motive.

De nombreux artistes aiment travailler dans cette usine labellisée du patrimoine vivant et artistique. Nous avons découvert en notre guide une personne passionnée par son métier, nous la remercions pour cet excellent moment passé au cœur de son entreprise.

La boutique

Il nous reste peu de temps pour faire des achats à la boutique qui ferme à midi. Nous y admirons les lots de vaisselle classés par thèmes : perroquet, fruits, Giverny, Paris, ours en peluche, motifs bleus... Certains sont soldés car ils sont là en second choix et présentent de petits défauts. Maintenant que nous avons visité la fabrique et constaté la minutie du travail des peintres, nous comprenons mieux les prix pratiqués sur ces merveilleux produits.





BULLETIN d'INSCRIPTION A LA GALETTE DES ROIS

Dates du séjour : 19 et 20 Janvier 2013

Date limite d'inscription : 10 Janvier 2013

Nom et prénom des organisateurs : Roger OLLVIER et Jocelyne LEBLANC

Participants :

Monsieur : **Prénom :**

Madame : **Prénom :**

Enfants : (date de naissance) :

Autres personnes :

Adresse :

CP : **Ville :**

Tél. dom **Tél. Port**

N° adhérent FFACCC : **Nom du club** (si vous n'êtes pas adhérent ACcRéPa) :

Longueur du véhicule : **Remorque :** Oui Non **Avez-vous la CB ?** Oui Non

Sont inclus dans le prix : le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans les pages de notre revue.

Ne sont pas inclus dans le prix : les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, etc.

Prix :

	Prix par personne	Nombre de personnes	TOTAL
Repas du samedi soir	48€		
Buffet du dimanche	12€		
Frais de dossier			6€
MONTANT GLOBAL			

Paiement : Le chèque de paiement doit être libellé au nom de l'ACcRéPa.

Si vous n'êtes pas adhérent de l'ACcRéPa, prière de mentionner au dos du chèque : vos nom, prénom, adresse, n° de téléphone, votre club et n° adhérent FFACCC.

Conditions générales et particulières : (Consultables sur le site, page des bulletins d'inscription, ou en dernière page de notre revue).

Je soussigné M. ou Mme agissant pour moi-même et (ou) pour le compte des personnes inscrites, certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme de la sortie.

Date et signature de l'adhérent

Cachet du club

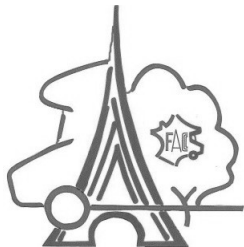
Bulletin à adresser accompagné du chèque correspondant à :

Jocelyne LEBLANC

2 rue Saint Philibert—91220 LE PLESSIS PATE

Tél : 01.60.84.29.75 ou 06.10.92.08.22

ACcRéPa



BULLETIN d'INSCRIPTION aux RETROUVAILLES DE PRINTEMPS

Dates du séjour : 11 au 14 avril 2013

Date limite d'inscription : 14 février 2013

Nom et prénom des organisateurs : Jocelyne et Didier LEBLANC

Participants :

Monsieur : **Prénom :**

Madame : **Prénom :**

Enfants : (date de naissance) :

Autres personnes :

Adresse :

CP : **Ville :**

Tél. dom **Tél. Port**

N° adhérent FFACCC : **Nom du club** (si vous n'êtes pas adhérent ACcRéPa) :

Longueur du véhicule : **Remorque :** Oui Non **Avez-vous la CB ?** Oui Non

Sont inclus dans le prix : le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans les pages de notre revue.

Ne sont pas inclus dans le prix : les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, etc.

Prix :

	Prix par personne	Nombre de personnes	TOTAL
Sortie complète	60€		
Sortie weekend (pour les personnes en activité)	52€		
Frais de dossier			6€
MONTANT GLOBAL			

Paiement : Le chèque de paiement doit être libellé au nom de l'ACcRéPa.

Si vous n'êtes pas adhérent de l'ACcRéPa, prière de mentionner au dos du chèque : vos nom, prénom, adresse, n° de téléphone, votre club et n° adhérent FFACCC.

Conditions générales et particulières : (Consultables sur le site, page des bulletins d'inscription ou en dernière page de notre revue).

Je soussigné M. ou Mme agissant pour moi-même et (ou) pour le compte des personnes inscrites, certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme de la sortie.

Date et signature de l'adhérent

Cachet du club

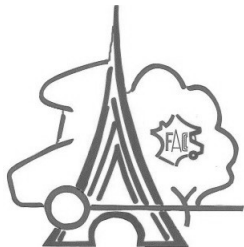
ACcRéPa

Bulletin à adresser accompagné du chèque correspondant à :

Tel : Jocelyne LEBLANC - 2 rue Saint Philibert - 1220 LE PLESSIS-PATE

Tel : 01.60.84.29.75 / 06.10.92.08.22

Courriel : leblancjojo@hotmail.com



BULLETIN d'INSCRIPTION au WEEK- END pêche à SERAINCOURT

Dates du séjour : 19 au 22 avril 2013

Date limite d'inscription : 01 avril 2013

Nom et prénom des organisateurs :

Participants :

Monsieur : **Prénom :**

Madame : **Prénom :**

Enfants : (date de naissance) :

Autres personnes :

Adresse :

CP : **Ville :**

Tél. dom **Tél. Port**

N° adhérent FFACCC : **Nom du club** (si vous n'êtes pas adhérent ACcRéPa) :

Longueur du véhicule : **Remorque :** Oui Non **Avez-vous la CB ?** Oui Non

Sont inclus dans le prix : le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans les pages de notre revue.

Ne sont pas inclus dans le prix : les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, etc.

Prix :

	Prix par personne	Nombre de personnes	TOTAL
Repas et location de salle (la journée)	45€		
Supplément pêcheur	30€		
Frais de dossier			6€
MONTANT GLOBAL			

Paiement : Le chèque de paiement doit être libellé au nom de l'ACcRéPa.

Si vous n'êtes pas adhérent de l'ACcRéPa, prière de mentionner au dos du chèque : vos nom, prénom, adresse, n° de téléphone, votre club et n° adhérent FFACCC.

Conditions générales et particulières : (Consultables sur le site, page des bulletins d'inscription ou en dernière page de notre revue).

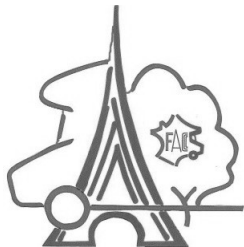
Je soussigné M. ou Mme agissant pour moi-même et (ou) pour le compte des personnes inscrites, certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme de la sortie.

Date et signature de l'adhérent

Cachet du club

Bulletin à adresser accompagné du chèque correspondant à :
Gilbert et Gisèle TRANCHANT, 60 rue du Pré Seigneur, 78410 BOUAFLE
Tel : 01.30.95.57.41 / 06.74.20.04.57
Courriel : gilbert.tranchant@hotmail.fr

ACcRéPa



Association Camping-Cariste Région Parisienne

BULLETIN d'INSCRIPTION

au circuit

« Au pays des pruneaux »

Dates du séjour : 28 mai au 7 juin 2013 **Date limite d'inscription :** 30 avril 2013

Nom et prénom des organisateurs : Madeleine et Guy DEJEAN, Nicole et André BEAUBEAU,

Participants :

Monsieur : **Prénom :**

Madame : **Prénom :**

Enfants : (date de naissance) :

Autres personnes :

Adresse :

CP : **Ville :**

Tél. fixe **Tél. port**

N° adhérent FFACCC : **Nom du club** (si vous n'êtes pas adhérent ACcRéPa) :

Longueur du véhicule : **Remorque :** Oui Non **Avez-vous la CB ?** Oui Non

Sont inclus dans le prix : le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans les pages de notre revue.

Ne sont pas inclus dans le prix : les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, etc.

Prix : 173€ par personne	Prix par personne	Nombre de personnes	TOTAL
Acompte (30% de 173€)	53€		
Frais de dossier			6€
Montant 1er chèque (acompte + 6€)			
Montant 2ème chèque (encaissement une semaine avant la date de la sortie)	120€		

Les deux chèques doivent être libellés au nom de l'ACcRéPa et joints au bulletin d'inscription.

Si vous n'êtes pas adhérent de l'ACcRéPa, prière de mentionner au dos du chèque : vos nom, prénom, adresse, n° de téléphone, votre club et n° adhérent FFACCC.

Conditions générales et particulières : Consultables sur le site (page des bulletins d'inscription) ou en fin de notre revue.

Je soussigné M. ou Mme agissant pour moi-même et (ou) pour le compte des personnes inscrites, certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme de la sortie.

Date et signature de l'adhérent

Cachet du club

ACcRéPa

Bulletin à adresser accompagné des chèques correspondants à :

Madeleine et Guy DEJEAN - 10 rue Copernic - 91160 LONGJUMEAU

Tel : 01.69.09.47.13 / 06.82.38.51.97

Courriel : guy.dejean@orange.fr



BULLETIN DE RESERVATION

Intitulé : **SEJOUR au ROYAL CAMPING à AGAY (83)**Dates du séjour : .. **Du jeudi 14 février au jeudi 21 mars 2013**

Inscriptions et règlements à adresser à :

Mauricette & Robert POULET

2, impasse de l'Érable—39120 PETIT NOIR

Tél : 03 84 81 63 13—06 32 41 71 22

Participants : C'est notre première sortie avec le CCC Est : OUI – NON

Monsieur : Prénom :

Madame : Prénom :

Enfants (date de naissance) : Autres personnes :

Adresse :

CP : Ville :

N° adht FFACCC..... Club :N° portable :

Immatriculation : Hauteur : Longueur :

E-mail : Voiture ou remorque ? Oui - Non

Sont inclus dans le prix : (Le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans la présentation)Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, etc.)**Tarif Journalier du camping :**

- 12.50 € pour 1 ou 2 personnes

Branchement électrique compris (6 ampères)

- 3.00 € par personne supplémentaire

- 3.00 € pour une voiture ou remorque

- Taxe de séjour : 0.50 € par jour et par personne

Période souhaitée (suivant disponibilité) - Cercler OUI ou NON
Durée limitée à 2 périodes.

Du jeudi 14 février au jeudi 21 février OUI NON

Du jeudi 21 février au jeudi 28 février OUI NON

Du jeudi 28 février au jeudi 7 mars OUI NON

Du jeudi 7 mars au jeudi 14 mars OUI NON

Du jeudi 14 mars au jeudi 21 mars OUI NON

Joindre à ce bulletin les chèques :

1) Frais administratifs et d'organisation : un chèque de 12 € plus 10 € par semaine supplémentaire (libellé au nom du CCC EST et non remboursable en cas d'annulation)

2) Caution : Un chèque de 30 € libellé au nom du CCC EST qui vous sera restitué lors de votre arrivée.

Conditions générales : (sont reprises dans les dernières pages de la présente revue)**Les places seront attribuées en fonction des disponibilités au moment de l'arrivée sur site.**

Je soussigné M ou Mme agissant pour moi-même et (ou) pour le compte des personnes inscrites, certifie avoir pris connaissance des conditions générales de vente ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.

Date et signature de l'adhérent

Date et signature de l'organisateur

Le 27 août 2012



Association d'utilisateurs de camping-cars, régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée à la préfecture de l'Yonne le 20/10/06.

Immatriculation au registre du tourisme N° IMO 75100284—Assurance Allianz N° 45413848

Siège social : 20/22, rue Louis Armand 75015 PARIS

Téléphone : 01 45 58 57 86 E-mail : sec.ffaccc@wanadoo.fr

FETE des CLUBS de la FFACCC

Bulletin d'inscription



Monsieur : Prénom :

Madame : Prénom :

Enfants (date de naissance) :

Autres personnes :

Adresse :

E Mail: @

CP Ville :

N° adhérent FFACCC : Club : N° Portable :

Véhicule : immatriculation : Longueur : Remorque oui non.

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, etc.)

Prix : (par personne) à la fête des clubs à Orange du 07 au 12 Mai 2013.

Forfait Nombre X 75.00€ / Personne = €



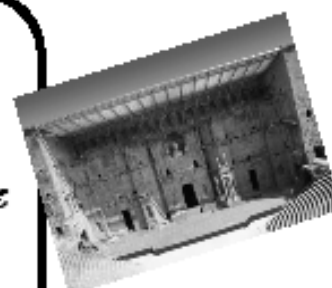
Prolongation du 12 au 16 Mai 2013.

Sous réserve de votre inscription à la fête des clubs.

Prix (par personne)

Forfait Nombre X 120.00€ / Personne = €

Pour la prolongation établissez un second chèque au nom du CCCPCA.



Nombre de C.Cars : min 250. maxi 400.
Prolongation maxi 110.

Je soussigné Mr ou Mme
agissant pour moi-même et (ou) pour le compte
des personnes inscrites, certifie avoir pris
connaissance des conditions générales de vente
ainsi que du programme réputé comme faisant
partie intégrante du contrat.

Date et signature de l'adhérent.



Le bulletin d'inscription et le(s)
paiement(s) devront parvenir au plus tard

01 mars 2013

à :

Jocelyne LEBLANC
2 rue Saint Philibert
91220 LE PLESSIS PATE
Tel : 06.10.92.08.22

Courriel : leblancjojo@hotmail.com



La Carte de Camping Internationale (Camping Card International)

La carte de camping internationale est utile pour les séjours en camping surtout à l'étranger. Outre l'assurance Responsabilité Civile dans l'exercice du camping, elle donne certains avantages en réduction de tarifs et évite de déposer son passeport ou sa carte d'identité.

Couverture

La Camping Card International (CCI) est émise par l'Agence Internationale de Tourisme (AIT) qui a souscrit pour chaque titulaire de la carte une assurance auprès de la Compagnie d'Assurance R.L. Davidson à Londres qui couvre tous les risques Responsabilité Civile pour tout dommage matériel ou corporel causé durant son séjour en camping ou dans un hébergement de location ou dans un hôtel. Cette assurance couvre le titulaire, son conjoint et toute autre personne voyageant dans le même véhicule particulier ou en vélo jusqu'à un maximum de 11 personnes.

Si le titulaire de la CCI doit quitter temporairement son ou ses compagnons de voyage pour les retrouver plus tard durant ce même séjour, ces derniers restent assurés.

DEMANDE DE CAMPING-CARD INTERNATIONAL 2013

Cette carte est à demander à :

Jocelyne LEBLANC
2 rue Saint Philibert
91220 - LE PLESSIS PATÉ

Accompagnée de ce bulletin **REPLI EN MAJUSCULES** et d'un chèque de 8€ libellé à l'ordre de l'ACcRéPa

NOM :

N° adhérent :

Prénoms :

Club : ACcRéPa.....

Adresse :

Date de naissance :

Code postal :

Lieu de naissance

Ville :

N° passeport :

ou

Nationalité :

N° carte Identité

N° téléphone :

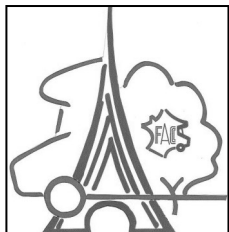
Date de délivrance :

Lieu de délivrance :

Date de la demande :

Signature :

.....



Association Camping-Cariste Région Parisienne

DEMANDE D'ADHÉSION Année 2013



En application de la loi Informatique et Liberté du 06/01/78 art. 27, vous êtes informés que ces renseignements seront traités informatiquement. Ils sont nécessaires à la gestion de l'ACcRéPa et de la FFACCC. Ils pourront, sauf opposition de votre part, être transmis à des organismes liés contractuellement à ces associations. Les réponses ont un caractère obligatoire. Un défaut de réponse ou une opposition pourraient vous priver de certains des services offerts par l'ACcRéPa. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

**Ces questions n'ont qu'un seul but :
Mieux vous connaître pour mieux vous accueillir
Merci de votre confiance et bienvenue.**

L'adhésion ayant un caractère familial, nous vous demandons de bien vouloir indiquer ci-dessous les personnes qui participeront habituellement aux activités.

Monsieur : Prénom :
Date de naissance / / Actif ou Retraité - Profession ou ancienne
Madame : Prénom :
Date de naissance / / Active ou Retraitee - Profession ou ancienne
Enfant(s) à charge Prénoms /Ages :
.....
Adresse :
Code postal : Ville :
N° téléphone domicile : N° téléphone mobile :
Adresse courriel : @
Marque et type de votre camping-car :
Avez-vous la C.B ?
Avez-vous précédemment été membre d'un club de Camping-Caristes ?
Si oui, lequel ? S'il s'agit d'un club membre de la FFACCC
Indiquez votre n° d'adhérent : Possédez-vous la plaque bleue :

Cotisation année 2013 : 60 euros

Droit d'entrée pour la première année : ...10 euros (vous recevrez en échange les insignes fédéraux)

Paiement par chèque de : 70 euros à l'ordre de **l'ACcRéPa**.

Je déclare sur l'honneur que mon véhicule est équipé d'un réservoir d'eaux usées et, à défaut, je m'engage sur l'honneur à l'équiper dans les trois mois.

Siège social : 2 rue Saint Philibert - 91220 LE PLESSIS PATE - Tél. 06.10.92.08.22 Courriel : accropa@accropa.fr Site WEB : <http://accropa.fr>
Association loi 1901 – Sous-préfecture de Palaiseau n° W782001836 - Membre de la Fédération Française des Associations et clubs de Camping-cars
Bénéficiaire de l'immatriculation au registre des opérateurs de voyages et séjours n° IM 075100284 - Assurance ALLIANZ n° 45413848
Affiliée à la Fédération internationale des clubs de motorhomes (F.I.C.M.)

Conditions générales et particulières d'organisation des sorties

L'inscription à l'une de nos sorties implique l'acceptation des conditions générales et particulières ci-dessous rappelées

Conditions générales

Conformément aux articles L211-8 et L211-18 du Code du tourisme, les dispositions des articles R211-5 à R211-13 du code du tourisme dont le texte est reproduit ci-dessous ne sont pas applicables pour les opérations de réservation ou de vente des titres de transport n'entrant pas dans le cadre d'un forfait touristique.

Le bulletin d'inscription et le programme de la sortie constituent l'information préalable visée par l'article R211-7 du code du tourisme. Dès lors, à défaut de dispositions contraires les caractéristiques, conditions particulières et prix de la sortie tels qu'indiqués dans le bulletin d'inscription et le programme seront contractuels dès la signature du bulletin d'inscription.

En l'absence de bulletin d'inscription ou de programme le présent document constitue, avant la signature par l'acheteur, l'information préalable, visée par l'article R211-7 du code du tourisme. Il sera caduc faute de signature dans un délai de 24 heures à compter de son émission.

En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquitter les frais qui en résultent. Lorsque ces frais excèdent les montants mentionnés dans les documents contractuels, les pièces justificatives seront fournies.

La FFACCC a souscrit auprès de la compagnie AGF/Allianz « Le Calvez Xavier 77 Bld Albert 1^{er}, BP 20206 35202 RENNES Cedex 2 » un contrat d'assurance garantissant sa responsabilité civile à hauteur de 153.000€ au titre de la Responsabilité Civile Professionnelle.

ART. R211-5 - Sous réserve des exclusions prévues au deuxième alinéa (a et b) de l'article L211-8, toute offre et toute vente de prestations de voyage ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par le présent titre. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titre de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par le présent titre.

ART. R211-6 - Préalablement à la conclusion du contrat sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates, et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage et du séjour tels que :

1°. La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés.

2°. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou autres usages du pays d'accueil.

3°. Les repas fournis.

4°. La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit.

5°. Les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas, notamment de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement.

6°. Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix.

7°. La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour, cette date ne peut être fixée à moins de 21 jours avant le départ.

8°. Le montant ou le % du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier du paiement du solde.

9°. Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R211-10.

10°. Les conditions d'annulation de nature contractuelle.

11°. Les conditions d'annulation définies aux articles R211-11, R211-12 et R211-13 ci-après.

12°. Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle des agences de voyages et de la responsabilité civile des associations et organismes locaux de tourisme.

13°. L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assurance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou maladie.

14° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R211-15 à R211-18.

ART. R211-7 - L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci, le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel élément. En tout état de cause les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

ART. R211-8 - Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaires dont l'un est remis à l'acheteur et signé par les 2 parties. Il doit comporter les clauses suivantes :

1°. Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assurance ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur.

2°. La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjours fractionnés les différentes périodes et leurs dates.

3°. Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, l'heure et lieu de départ et de retour.

4°. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil.

5°. Le nombre de repas fournis.

6°. L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit.

7°. Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour.

8°. Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R211-10 ci-après.

9°. L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxe de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies.

10°. Le calendrier et les modalités de paiement du prix : en tout état de cause, le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30% du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour.

11°. Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur.

12°. Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais par lettre recommandée avec accusé de réception au vendeur, et signalée par écrit éventuellement à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés.

13°. La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R211-6 ci dessus.

14°. Les conditions d'annulation de nature contractuelle.

15°. Les conditions d'annulation prévues aux articles R211-11, R211-12 et R211-13 ci dessous.

16°. Les précautions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur.

17°. Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (N° police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie, dans ce cas le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus.

18°. La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur.

19°. L'engagement de fournir par écrit à l'acheteur au moins 10 jours avant la date prévue du départ les informations suivantes :

A: Le nom, l'adresse et le N° de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et N° de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficultés ou, à défaut le N° d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur.

B: Pour les voyages et séjours de mineur à l'étranger, un N° de téléphone, une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place du séjour.

20° La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 14° de l'article R211-6.

ART. R211-9 - L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui, pour effectuer le voyage ou le séjour tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur avec accusé de réception au plus tard 7 jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à 15 jours. Cette cession n'est soumise en aucun cas à une autorisation préalable du vendeur.

ART. R211-10 - Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix dans les limites prévues à l'article L211-13, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférents, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenues comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

ART. R211-11 - Lorsque avant le départ de l'acheteur le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix, et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 14° de l'article R211-6, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparations pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;

- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée le trop perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

ART. R211-12 - Dans le cas prévu à l'article L211-5, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec AR. L'acheteur sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalités des sommes versées. L'acheteur reçoit dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

ART. R211-13 - Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un % non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparations pour dommages éventuellement subis :

- Soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser dès son retour la différence de prix.

- Soit s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur, sans supplément de prix des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non respect de l'obligation prévue au 14° de l'article R211-6.

Conditions particulières

Lieu et horaire de départ

La ville ou région de départ est indiquée sur le bulletin d'inscription. Les horaires et lieux de rendez-vous qui ne seraient pas indiqués sur le bulletin seront communiqués quinze jours avant le départ. Ces horaires pourront fluctuer en dernières minutes en fonction de mauvaises conditions de trafic ou autres ; ils ne pourront entraîner d'indemnisation, notamment si la sortie s'en trouve écourtée, allongée ou annulée.

L'organisateur se réserve le droit, en cas de circonstances exceptionnelles ou s'il juge que la sécurité du voyageur ne peut être assurée, de modifier les dates, les horaires ou les itinéraires prévus sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité.

Annulation, modification et cession

Le remboursement total ou partiel des prestations n'est pas possible, sauf cas très exceptionnel dûment justifié, après accord unanime des membres du bureau.

Les règlements

Ils sont effectués par chèque bancaire à l'ordre de l'association ou du club organisateur.

Situations particulières

En aucun cas l'organisateur ne peut être tenu responsable des pertes, détériorations ou vols du véhicule, des bagages, des espèces billets de banque ; fourrures, bijoux, et objets précieux.

De même le participant est seul juge de son aptitude personnelle, notamment physique à participer à la sortie.

Par principe et sauf circonstances particulières les déplacements ne s'effectuent pas en convoi.

Sauf demande expresse de l'adhérent, toute photographie le concernant pourra être publiée dans notre revue.

LA FRANCE COMPTAIT 250 000 CAMPING-CARS EN 2011. UNE NOUVELLE CIBLE POUR LES CAMBRIOLEURS ?

Pour un devis
en quelques
minutes, appelez
le 0810 500 810
(prix d'un appel local)

Pour partir en toute tranquillité,
la MAIF assure votre camping-car
comme moyen de transport,
mais aussi tout ce qu'il contient,
comme à la maison*.



ASSUREUR MILITANT.

Parlons-en.

* Selon conditions contractuelles.

Délégation MAIF d'Arpajon
6 rue Marc Sangnier - 01 60 83 64 00

Délégation MAIF d'Évry
Bois-Sauvage - 12 rue du Bois-Guillaume - 01 69 47 67 00

Retrouvez-nous aussi sur www.maif.fr/campingcar

MAIF - société d'assurance mutuelle à cotisations variables - 79038 Niort cedex 9 - FILIA-MAIF - société anonyme au capital de 114 337 500 € entièrement libéré
RCS Niort B 341 872 681 - 79076 Niort cedex 9. Entreprises régies par le Code des assurances.



MARQUET

campingcar-77.com

anciennement



Claye Souilly Caravanes

CONCESSIONNAIRE

Camping-cars & Caravanes



www.campingcar-77.com



Ouvert
7/7j

51 Avenue Georges Clémenceau - 77400 Lagny-sur-Marne - Tél. 01 78 09 73 08

campingcar77@gmail.com Du lundi au samedi de 9h-12h30 et 14h-19h et le dimanche de 14h à 19h

Prêt de VOITURES DE COURTOISIE possible en cas
d'intervention technique prolongée !!!

250 camping-cars
en exposition

CAREP
campingcar IDF

www.carep-camping-car.com



www.carep-camping-car.com



Nouveau
site internet
360°

Ouvert
7/7j

CAREP CAMPING-CAR

111 Avenue de Général de Gaulle - 77330 Ozoir-la-ferrière - Tél. 01 60 02 76 08

Du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h. Ouvert le dimanche de 14h à 19h.

